

Abonnements par la poste:

Édition quotidienne	
CANADA	\$6.00
États-Unis et Empire Britannique	8.00
UNION POSTALE	10.00
Édition hebdomadaire	
CANADA	2.00
ÉTATS-UNIS ET UNION POSTALE	3.00

LE DEVOIR

Directeur: HENRI BOURASSA

FAIS CE QUE DOIS!

Montréal, lundi 5 juillet 1926.

TROIS SOUS LE NUMERO

Rédaction et administration:

336-340 NOTRE-DAME EST
MONTREAL

TELEPHONE : - - Main 7460
Service de nuit : Rédaction, Main 5121
Administration, Main 5163

MM. King et Garland signaient les étranges procédés de M. Meighen

Ce que nous pouvons apprendre aux Etats-Unis

Les élections fédérales imminentes ne doivent pas nous détourner des problèmes municipaux auxquels restent liés, quelle que soit la couleur du gouvernement d'Ottawa, la santé et le bien-être de la population.

L'un des échelons qui fut à Chicago a rapporté de cette ville des constatations intéressantes dont il a fait part au conseil au sujet des parcs.

Dans la métropole du centre il y a en a, dit-il, cinquante; et nul ne songe à trouver que c'est trop, vu le chiffre de la population. Certains sont immenses. A côté de cela nous sommes, à Montréal, bien dépourvus.

Nous le sommes aussi par rapport à d'autres villes moins importantes en population comme Buffalo où on trouve un parc de proportions énormes et qui fait les Montréalais qui le voient se désoler que les cinq cents arpents du parc de Maisonneuve restent en friche. Que n'en pourrait-on tirer à peu de frais?

Le voyageur canadien qui franchit les villes américaines fait aussi une autre constatation. La banlieue ou simplement les quartiers domiciliaires ou résidentiels, chez nos voisins, sont depuis quelques années transformés.

On les a frappés de servitudes qui restreignent la spéculation immobilière, mais qui, en revanche, s'inspirent des plus hautes considérations d'hygiène et de morale sociale.

Le slum disparaît rapidement pour céder la place aux quartiers-jardins. Aux alentours du Détroit, par exemple, surgissent de nouveaux quartiers en grand nombre qui sont tracés de telle sorte que la congestion n'y sera jamais permise ni possible. Là, dans des maisons de bois moins coûteuses, surtout dans notre pays qui exporte du bois de construction, et plus jolies que les maisons de brique, sont installés les ouvriers des grandes usines d'automobiles.

Il est vrai que la plaie de la maison à appartements sévit qui a ou peut avoir de graves répercussions sociales, mais telle qu'on la conçoit aujourd'hui dans les villes américaines, l'hygiène au moins est sauve. Ce caravansérail s'entoure d'espaces libres. Toutes les pièces en sont éclairées à profusion.

Le coût des loyers et l'espace limité est sans doute une invite claire et persuasive à la limitation de la famille; mais au moins les enfants qui y naissent sont ou peuvent être sains et vigoureux.

On ne trouve pas là ce rachitisme généralisé qui effraie les médecins et les infirmières appelés par état à faire des enquêtes dans nos quartiers populaires et populeux.

Confessons aussi que cette forme de construction, en moins beau et en moins sain, est en pleine progression chez nous. Ceci s'accorde avec notre façon générale de réagir devant l'exemple américain.

De nos voisins nous copions, en effet, avec une fidélité simiesque, c'est-à-dire en les caricaturant, tous leurs défauts. Nous restons en face des exemples à imiter les yeux fermés.

La plaie de la cité américaine, c'est le sky-scraper, le gratte-ciel, l'audacieuse tour de Babel qui dresse le temple du commerce au-dessus, bien au-dessus du temple de la foi et du temple du civisme, qui crée ce désordre sérieux, cet équilibre renversé que dénonçait récemment chez nous l'un de nos professeurs d'architecture les plus éminents par sa culture.

Et cependant, cette horreur, de plus en plus savère chez nous la tendance à la singer.

Nous avons dénoncé, dans le temps, avec toute l'énergie dont nous étions capables la folie du gratte-ciel dont les urbanistes les plus éminents dénoncent les périls. Cela n'a pas empêché notre conseil municipal de passer outre et d'autoriser, sous prétexte des précautions prises quant à l'ensolèvement, un édifice de seize étages, le premier du genre à Montréal, dont l'audacieux profil se dressera bientôt contre notre horizon, à hauteur des tours de Notre-Dame. Et cela sans la moindre précaution supplémentaire, sans la moindre provision pour empêcher le congestionnement de nos minces services de transport qui déjà ne suffisent pas, tant s'en faut, aux besoins de la population, à sa commodité et à son confort.

M. Henry-H. Curran, qui est l'un des membres du comité d'urbanisme formé par le maire de New-York, vient après tant d'autres de dénoncer publiquement les édifices élevés, comme un crime social (as a social menace). Il les appelle des monstres et le tombeau de la décence et du confort. Ils bouleversent l'équilibre de la population d'une ville, ajoute-t-il. Ils sont la limite de la stupidité municipale.

Ces monstruosité ne sont permises que dans les grandes villes américaines. On les a bannies de Paris, de Londres, de Rome et de Berlin.

A leur décharge, on ne peut invoquer qu'une seule chose: leur pittoresque, ce qui est une forme de beauté recherchée chez nos voisins, amis de la sensation.

Il va de soi que les sky-scrapers sont une des attractions de New-York, une aussi des attractions de Chicago et de Détroit. Mais est-ce à ce seul point de vue que l'on doit se placer? Ils sont d'une vaste spéculation sur l'immobilier, grâce à laquelle des exploitants profitent de la plus-value immobilière d'un quartier pour laquelle ils n'ont rien contribué. Et ils paralysent tous les services de transport.

Ce même comité du maire de New-York, dont fait partie M. Curran que nous venons de citer, a déjà déclaré qu'il faut immédiatement procéder à la décentralisation dans la ville de New-York, sans cela on ne peut voir le moment où la congestion sera telle que toute circulation sera paralysée. Un nouveau service de souterrains est à peine créé qu'il est aussitôt encombré. Et les services de chemins de fer électrique de surface, à cause de la lenteur forcée de leur circulation, n'ont plus la moindre valeur. Ils viennent d'offrir de céder leur réseau à un prix dérisoire. Cela doit nous porter à réfléchir sur la stupidité du gratte-ciel d'une part et sur la valeur décriée et en pleine décroissance du capital matériel des tramways, dont nous sommes par contrat, à Montréal, les locataires.

A Chicago, pendant le congrès, où dans la loop, la boucle, le quartier le plus congestionné où le réseau des tramways aériens opère une boucle, l'interdiction de tout stationnement des voitures automobiles au grand dam de leurs propriétaires, fut décrétée. Cette interdiction deviendra, dit-on, permanente, l'expérience tentée pendant le congrès ayant eu d'excellents résultats.

Mais, chez nous, rien ne nous inquiète. Les quartiers s'étendent, projetant dans la verdure et l'air pur de la campagne l'affreuse plaie du taudis.

On ne prévoit rien, on ne veut rien prévoir. Et tandis que l'on ferme les yeux sur la transformation de la banlieue américaine qui est un Eden près de la nôtre, on tolère et on permet le gratte-ciel.

M. le maire a créé des comités pour tout, sauf cela. Ne devrait-il pas s'autoriser de l'exemple new-yorkais pour créer lui

aussi un comité indépendant sur le développement de la ville? N'y avait-il pas quelque article de son discours du "trône" qui semblait justifier cette prévision? Peut-être y viendra-t-il quand il aura fini de promener sa gloire?

Louis DUPIRE

Carnet d'un voyageur

Les évêques chez nous

Le soir du lundi, à Chicago, nous avions à notre disposition le Crystal Room pour notre concert. Le programme était organisé pour que les voyageurs de toutes les parties de l'Amérique y prissent part. M. J.-A. Bernier, le président de l'Association des voyageurs du Devoir, s'était multiplié pour tout préparer, quand un événement heureux vint tout bouleverser.

On nous annonce la visite du vénérable archevêque de Saint-Boniface. "Si je le puis, j'irai, nous avait dit Monseigneur, mais je suis bien pris". Il n'est pas douteux que pour prendre contact avec les pèlerins de l'ouest et de l'est des Etats-Unis, Sa Grandeur avait fait un grand effort, brisé les liens qui la retenaient ailleurs.

Mais voilà tout de suite nos artistes amateurs, pris d'un trac formidable, en présence d'un tel auditeur. Quelques-uns fuient.

Et pourtant ce n'est pas tout. Les portes s'ouvrent de nouveau pour livrer passage à NN. SS. Mignen et Langlois, aux délégués français, à la suite de S. E. le cardinal Dubois, au marquis de Dampierre, au R. P. Gillet.

Le R. P. Pelletier accompagne ces distingués visiteurs et nous apporte la lettre que le directeur du Devoir lui a adressée pour le prier de transmettre ses excuses de ne pouvoir assister au congrès et y porter la parole.

La lecture de cette lettre est suivie d'une ovation prolongée à l'adresse de la lettre que le directeur du Devoir lui a adressée pour le prier de transmettre ses excuses de ne pouvoir assister au congrès et y porter la parole. La lecture de cette lettre est suivie d'une ovation prolongée à l'adresse de la lettre que le directeur du Devoir lui a adressée pour le prier de transmettre ses excuses de ne pouvoir assister au congrès et y porter la parole.

On acclame vivement le P. Pelletier le président ayant rappelé que S. E. le désignait à la séance de l'après-midi comme la cheville ouvrière du congrès.

M. Belliveau joint un hommage qui nous touche à celui que le P. Pelletier vient de rendre à notre directeur. Sa Grandeur voit dans le succès de ce pèlerinage du peuple français un exemple de la puissance de la presse catholique; il remercie tous les journaux catholiques en particulier l'Action Catholique, le Droit et le Devoir du concours inestimable qu'ils ont prêté à leurs frères de l'Ouest. Il remercie surtout le vaillant directeur du Devoir qui reprend à Ottawa ses luttes par la parole qu'il avait cessées non pour se reposer mais pour continuer par la plume et pour fonder un organe d'une force énorme reconnue par tous.

M. Mignen, évêque de Montpelier, qui rappelle un peu au physicien M. Bruchési, parle aussi. Il dit aimablement sa joie de se trouver dans ce milieu français.

M. Langlois, qui est l'effacement même, se dérobe quand on le réclame; mais le R. P. Gillet consent à parler. Dans une de ces improvisations qui sont une merveille de la préparation lointaine, comme la fusée de la pièce pyrotechnique, le célèbre prédicateur définit le rôle que peuvent jouer les Canadiens français héritiers de la civilisation chrétienne et française qui, elle-même prend partie de ses éléments dans la civilisation grecque et latine au milieu de ce pays d'une extraordinaire puissance, du point de vue matériel, qu'est l'Amérique du nord.

Et le concert se continue, fort tard. Nous entendons des chants de l'Ouest, les bleds d'or, et des chants d'Acadie, et cela va de soi, les vieilles chansons de la province de Québec.

La troisième journée est prise particulièrement par la séance sacerdotale. De celle-ci les laïques sont exclus.

Le matin c'est la visite des abattoirs. Il y a un musée des arts à Chicago. Il y a en dans toutes les grandes villes. Il est riche; mais il est aussi dans toutes les grandes villes. Les abattoirs sont particulièrement à Chicago. On profite donc du temps libre pour les visiter en groupe, sous la conduite de nos amis de l'Association patriotique de l'Illinois, toujours à notre disposition.

Plusieurs dames se dirigent vers les vastes magasins de Chicago, en tout pareils aussi aux magasins des grandes villes américaines à ceux de New-York et de Détroit, de Boston et Philadelphie; mais le bon nombre opte pour les abattoirs. Nous voilà donc partis par trains électriques spéciaux, cinq cents ou plus.

On est habillé à recevoir les touristes, dans la vaste organisation du trust, mais pas en tel nombre et surtout pas de telle qualité; car NN. SS. les évêques s'étaient joints à nos voyageurs.

L. D.

Bloc-notes

Leur bonheur

Le ton que l'Événement de samedi prend pour parler de "l'agitateur bien connu Henri Bourassa" et d'une "alliance King-Bourassa" qui "ne saurait être qu'une conspiration contre la tradition britannique et les institutions canadiennes" est amusant, de la part de l'organe d'un brave industriel qui veut poser à l'homme politique. Ayons la charité de croire que l'inspiration de cette tirade de l'Événement n'est autre que le sénateur L'Esperance, organisateur suprême du parti conservateur dans la province, et qui, en 1911, professait un nationalisme furibond et se pendait aux basques de tous les habits du directeur du Devoir. Ce que le propriétaire de l'Événement et son inspirateur ne connaissent pas de "la tradition britannique" et des "institutions canadiennes" ferait une énorme bibliothèque. S'ils commencent tous deux par apprendre leur b-a-ba constitutionnel avant d'aller se mêler d'en parler au public! Pour ce qui est de "l'agitateur bien connu", il ne peut se comparer, certes, à des phénomènes politiques comme le bailleur de fonds et le souffleur de l'Événement. Ce sont eux, les interprètes et les défenseurs de la constitution canadienne et de la tradition britannique. Ils ont appris cela, l'un à la bourse et l'autre en volant des machines aratoires, des pianos et des meubles à température. Il y a des gens qui ne doutent de rien. Ignorance is bliss, dit le proverbe anglais.

La "Gazette"

Elle pose ce matin, en marge de la première déclaration de M. King sur la question constitutionnelle des droits du gouverneur au Canada, un point d'interrogation: "Les Canadiens français pensent-ils que la séparation du Canada de l'Empire ne soit autre chose qu'un pas dans la direction de l'union continentale?" C'est à faire croire que M. King veut proclamer l'indépendance du Canada, parce qu'il signale le péril qu'il y a de laisser ici le gouverneur exercer de prétendus droits que le roi lui-même n'exerce pas en Grande-Bretagne. "What will Quebec do now...?" demande la Gazette, tout comme si M. King avait levé l'étendard de la révolte. Les Canadiens français feront dans cette circonstance ce qu'ils ont toujours fait, ce qui est écrit à toutes les pages de leur histoire politique; ils exigeront le respect de la constitution, que cela fasse ou non plaisir à la Gazette et à ses amis politiques. Et ils relèveront, entretemps, pour se rafraîchir la mémoire, les articles que la Gazette écrivait il n'y a pas des années contre M. Meighen en tant que chef du parti conservateur, — articles qui n'ont eu de pareils que ceux de la Presse contre M. King, chaque fois que celui-ci subit un échec. Que la Gazette ne s'inquiète pas de l'attitude des Canadiens français. Ils ne veulent ni révolte, ni annexion; mais ils se prononceraient nettement contre les auteurs du coup d'Etat de la semaine dernière, contre tout retour à un gouvernement irresponsable. Si l'élément anglo-canadien allait voter en majorité pour les auteurs du coup d'Etat, — et il ne devra pas le faire, — il établirait qu'il ne suffit pas d'être d'origine britannique pour apprécier la constitution britannique. Ce ne serait pas du reste la première fois que la démonstration en serait faite. "There is something more Balkan than British about these proceedings", écrit le Star de Toronto dans ses derniers numéros, et qui s'est passé à Ottawa la semaine dernière. Au vrai, M. Meighen serait tout à fait à sa place en Bulgarie ou en Albanie. Son passé, de 1916 à 1918 surtout et ce qu'il a fait la semaine dernière en faisant congédier les députés par les pages et les messages des Communes, indique jusqu'à quel point il manque du véritable esprit constitutionnel britannique. C'est un politicien balkanique qui parle anglais.

Voire...

Un correspondant de la Patrie à Ottawa, écrivait samedi dernier: "M. Bourassa, dans le communiqué qu'il a publié après ceux de MM. King et Meighen, nous rappelle que la campagne va ressusciter les vieux, vieux préjugés. M. Bourassa rappelle certaines mesures du temps de la guerre et laisse entendre qu'on s'en servirait dans la prochaine campagne, qu'on parlerait des élections en temps de guerre et de beaucoup d'autres choses. Y compris de Cromwell, qui est cependant plus ancien que la conscription." L'insinuation est claire et le procédé, évident. Il suffit, pour juger de l'impartialité de cette note, et puis qu'il y est tant question de rappels, de rappeler à notre tour que l'auteur de ces lignes à la Patrie fut, pendant toute la dernière campagne, le publiciste attitré et payé du groupe Patenaude.

Les coups d'Etat de la semaine dernière et les progressistes

Un exposé très net des opinions de ceux-ci sur le cabinet provisoire Meighen — Les progressistes ne lui ont rien demandé — M. Meighen n'a même pas tenté de s'assurer leur concours et leur appui pour finir la session — Il voulait aboutir à un coup de force — M. King fait un relevé des procédés inconstitutionnels de M. Meighen — La Chambre congédiée par des pages et des messagers

Y AURA-T-IL DES MINISTRES CANADIENS-FRANCAIS ELIGIBLES?

L'on ignore encore la date des élections et le personnel du cabinet de M. Meighen, mais l'une et l'autre seront connus d'ici la mi-juillet. On ne prévoit pas que M. Meighen fasse les élections avant la mi-septembre, à cause des récoltes dans tout le pays, surtout dans l'Ouest. La nouvelle transmise ce matin par la Canadian Press, mandant que la conférence impériale de Londres fixée au mois d'octobre prochain est remise à une date ultérieure, encore indéfinie, démontre que les élections générales ne devront pas avoir lieu ici avant la mi-septembre et peut-être dans la dernière quinzaine de ce mois. De toutes façons elles auront lieu avant le 10 octobre.

Les déclarations de MM. King et Garland rendues publiques ce matin mettent au point la thèse des adversaires de M. Meighen. M. King ajoute à la démonstration qu'il a voulu faire la semaine dernière de l'inconstitutionnalité flagrante de toute la conduite de M. Meighen en fin de session; il souligne l'absence totale de procédures parlementaires usuelles, en temps de dissolution d'un parlement canadien. On sait aujourd'hui qu'il y a une semaine exactement, la masse des libéraux d'Ottawa avaient à peu près décidé de voter les subsides et de laisser M. Meighen et son cabinet de sans-portefeuille finir la session et se préparer pour une deuxième; mais devant la démonstration que leur fit M. King de l'inconstitutionnalité de toute la conduite de M. Meighen en acceptant le poste de premier ministre et en s'entourant d'un cabinet provisoire sans responsabilité aux Communes, les libéraux se réprimèrent et obtinrent le résultat qu'on sait, jeudi soir, battant M. Meighen à une voix de majorité.

La déclaration de M. Garland, député progressiste autorisé par ses collègues de l'Ouest à mettre les choses au net, pour ce qui regarde les tractations présumées des progressistes avec M. Meighen, la semaine dernière, est une des pièces les plus importantes déjà rendues publiques, quant à l'histoire politique de ces jours derniers.

On la lira plus bas. M. Garland met très nettement le public au courant de la situation exacte des progressistes vis-à-vis de M. Meighen et du gouverneur général. Il en ressort: 1o — que M. Meighen a accepté de former un cabinet sans s'être d'abord assuré le concours des progressistes; 2o — que M. Meighen n'a pas fait de promesses aux progressistes, qui ne lui ont pas demandé; 3o — que tout ce que les progressistes ont fait, ce fut de s'informer de M. Meighen quel programme il entendait suivre pour finir la session; 4o — que M. Forke n'a rien en rien les progressistes vis-à-vis du gouverneur général; 5o — qu'une fois convaincus de l'illégalité du cabinet provisoire (shadow government) de M. Meighen, les progressistes y ont vu une usurpation de pouvoirs, et qu'ils ont voté contre lui pour cette seule raison; 6o — que le groupe progressiste considère la conduite du gouverneur en toute cette affaire comme "une insulte révoltante" à tous les électeurs, dans la personne de leurs députés.

DANS LA PROVINCE DE QUEBEC

Il est trop tôt pour faire des pronostics très sérieux sur la campagne électorale dans notre province. On ne sait pas encore si M. Patenaude, à qui M. L'Esperance passe pour avoir offert la direction des troupes conservatrices dans le district de Montréal, voudra marcher cette fois-ci. M. Patenaude n'est pas enthousiaste de la situation, à ce que rapportent ses amis; il se rend déjà compte que M. Meighen s'est mis la semaine dernière dans une telle situation que les chances du parti qu'il dirige sont des plus compromises, dans la province, au point qu'on se demande si M. Meighen y pourra même faire élire deux ministres de langue française. M. Patenaude consultera ses amis avant de s'engager.

Quant à lui-même, il est possible qu'on cherche à le faire élire dans le comté de Mont-Royal, fief de M. Robert White, et où l'élément anglais loyaliste est en grand nombre; mais on n'espèce pas sa candidature dans un comté canadien-français en grande majorité, ainsi dans le comté de Jacques-Cartier, ou de Laprairie, d'où il est originaire.

Les chances de M. Fauteux, s'il entre dans le ministère, paraissent compromises, dans Bagot; et on affirme que seul peut-être le comté d'Argenteuil pourrait élire un ministre de langue française, vu l'influence de sir George Perley qui passera au Sénat et deviendra ministre sans portefeuille, ou qui s'en ira à Québec reprendre son ancien poste de commissaire du Canada.

Dans la région de Québec, l'Événement, devenu foncièrement conservateur, chauffe les chances de son directeur-proprétaire de devenir ministre, — mais on ne sait dans quel comté il pourrait se faire élire.

D'autant que M. Belley n'a pas plus que M. Monty renoncé à devenir ministre et que, s'il n'est pas personnellement très populaire, il est autrement redoutable que tous ses concurrents possibles.

Déclaration de M. King
Ottawa, 5, (S.P.C.) — Dans un communiqué publié hier soir, M. Mackenzie King souleva des doutes quant à l'aspect constitutionnel de la dissolution du parlement telle qu'elle a été faite, sur les conseils de M. Meighen, la semaine dernière. On peut se demander sérieusement, dit-il en substance, si le parlement a été dissous d'après les règles de la légalité et de la constitutionnalité, étant donné qu'il n'y a pas eu de prorogation bien que les deux Chambres fussent en session et que Son Excellence le gouverneur général fût à Ottawa, à ce moment.

Rappelant que le seul avis de la dissolution des Chambres fut une lettre du sous-secrétaire d'Etat à l'Orateur et que "les sénateurs et les membres de la Chambre des communes ont été informés par les messages et par les pages que leur présence n'était plus requise", M. King ajoute: "Cette méthode de dissoudre le parlement est tout à fait contraire aux usages et au droit constitutionnels."

Après avoir cité des autorités sur la procédure de la dissolution des Chambres, M. King ajoute: "Mais le premier ministre actuel du Canada ne se laisse apparemment pas

rallier il n'y a pas si longtemps à M. Meighen. Le publiciste continue. Il faut croire que le directeur de la Patrie n'a pas lu ces jour-cis les épreuves de son quotidien.

G. P.

Un hommage au R. F. Bernard
L'Académie française vient d'attribuer un prix de 1,600 francs sur la fondation Thérèse à un jeune distingué collaborateur, le R. F. Antoine Bernard, C.S.V., directeur de l'Ecole supérieure Saint-Louis, pour son livre La Gaspésie au soleil.

DEMAIN:
Le Devoir publiera un premier article de M. Henri Bourassa sur la crise politique.

(Suite à la page 2)

LETTRES AU DEVOIR

Nous ne publions que des lettres signées, ou des communications accompagnées d'une lettre signée, avec adresse authentique. Nous ne prenons pas la responsabilité de ce qui paraît sous cette rubrique.

Le chant de notre jeunesse

M. le directeur.
Le mois de mai fait revivre chaque année, chez nous, la touchante coutume de s'acheminer, au déclin du jour, vers l'autel de Marie, pour lui chanter un salut et lui demander sa protection.

Quelle scène délicate et poignante, et avec quelle piété filiale et quel empressement nous nous acquittons de cette reconfortante visite quotidienne!

On choisit, autant que possible, les voix juvéniles les plus harmonieuses. Malheureusement nos interprètes, malgré leur voix de cristal et leur bonne volonté, laissent presque toujours à désirer, faute de préparation ou de directeur compétent pour former les voix et entraîner son chœur.

C'est donc du chant que font à l'Eglise nos jeunes écoliers, nos écolières et nos jeunes filles que je veux parler. Cet examen est d'autant plus urgent, à mon avis, qu'ils sont censés donner l'exemple, et qu'ils ont, dans tous les cas, une influence réelle et trop importante sur la masse du peuple dont l'âme est exercée et se fait écho à l'âme du clerc.

Le manque d'éducation à cet égard est déplorant; il n'existe pas que dans notre province, mais il est répandu par tout le pays, depuis les rives du Saint-Laurent jusqu'aux Rocheuses. Trop longtemps la crainte de déplaire ou de nuire à quelques particuliers a fait taire des vérités qu'il aurait fallu, au contraire, révéler plus tôt pour le bien général. Grâce à ces silences conventionnels, sous le couvert de l'ordre mal compris, outre des imposteurs ou des incapables ont, de tout temps, introduit chez nous des erreurs et des maux indéracinables et incalculables — dans tous les domaines. C'est pourquoi je me suis décidé à rompre le silence, sur cette question du chant. "Honnêteté soit qui mal y pense!"

Nos jeunes débutantes, dont le naturel et la grâce adolescente devaient être la marque distinctive, visent déjà à la préciosité, afin de se faire remarquer, et tombent dans la catégorie des "Précieuses ridicules". Elles emploient, par exemple, la prononciation défectueuse et prétentieuse suivante: Divan maître, ma mare de la terre, vians, com-bian, pain (pain), cor (cœur), en-luer, la cieus, la yeux, priare, lama (laminis); lauz (Jesu, en latin), mi-sarere, aius (eius), argo (ergo), sem-par, etc. Elles se contentent de faire la moue sur les "e" muets: Vierrg Mari, Vierrg chéri. Elles substituent "les" de "gentes", dans onnes gentes. (Adoucir n'est pas subtiliser). On découvre à peine les mots, ou presque, les uns des autres; d'autres vont jusqu'à les couper en deux (pauvres mots!).

Quant au mouvement, il est tantôt uniforme et d'une lenteur de convoi funéraire, tantôt capricieux comme un cerf-volant dans les airs. La voix mal assurée, débile, chevrotante (déjà) la plupart du temps, est parfois hardie, grosse, gutturale, suffisante, avec une diction lamentable, une "bouche molle", chez certaines solistes qui commencent à s'émanciper. (Mais les "bouches molles" se remarquent surtout chez les écoliers. Il faudrait leur consacrer un chapitre. Passons.)

Nos chanteuses vont s'exécuter: écoutons!

Christ (fort, puis une pose, puis doux avec crescendo) ... adore... toi (autre pose) ... dont l'amour... — Toi ... qui ... — Je te ... — Toi ... — et bonne ... — ses trésors ... — infinis ... — Cor Jesu ... — sacratissimum, misere-re ... nobis ... — Gloria Patri ... — Filio ... — D'être ... enfants de Marie, Pour nous ... quel bonheur! Mère ... — auguste ... et chérie, Reçois ... notre cœur. Chantons ... ses louan-ges. Chantons ... tour à tour: Imi-tions (pp.). — Les Anges qui brâ-lent d'amour. — Toi ... — Sau-veur, A ... les pieds ... — Sa-veur, A ... notre cœur. Etc., etc. (Cela fait penser à un moribond qui ne peut plus parler que par mots entrecoupés.)

Nos jeunes filles exécutent leurs chants à deux voix. Ce serait excel-lent, mais ... elles se donnent beau-coup de mal pour rien; car, invari-ablement, les voix, trop en mino-rilé, sont littéralement enterrées par les soprani. De plus, elles ne savent presque jamais leur partie. Elles suivent péniblement le chœur, chantonnant par intermittence, d'une voix timide, indécise, imper-ceptible; ou bien elles surgissent à l'improviste et tambour battant, si le puis dire, quand elles ont l'occa-sion de faire un solo de quelques notes ou mesures. Ces citations che-villes font beaucoup trop de bruit — même quand on les entend à pé-tre — et leur concours de mauvais goût est agaçant.

Bref, nos chanteuses, qui se croient des étoiles, ont le défaut de TROUVER CHANTER, d'observer trop de silences (contrairement à l'or-

dinaire), de faire trop de poses (que de poses!), d'abuser des pres-tissimos étherés, insaisissables, ce qui produit un chant entrecoupé de fosses, hérissé d'obstacles, aux montées difficiles, aux pentes trop rapides. Pour ces raisons, les ha-chées, cette allure de tortue ou de lièvre poursuivi, ces fortes ou ces faibles subits, ces mots trop accen-tués ou ces syllabes subtilisées? On dirait qu'elles se croient à la mon-tagne un jour de congé, et qu'elles ont un monticule à gravir ou à des-cendre; elles se donnent la main et s'élancent à toutes jambes, pour s'arrêter au bout de quelques ver-ges, épuisées. Ces caprices sont in-compatibles avec le chant dont ils détruisent la mesure, la phrase musi-cale et grammaticale.

Allons! mesdemoiselles, des-cendez de vos échasses et marchez sur vos pieds. Croquez-m'en, votre port sera plus gracieux, votre démarche plus assurée, vos mouvements plus réguliers. Imiter les anges, si vous pouvez, mais défiliez-vous de monter trop haut; vous pourriez déchoir. Laissez la culotte aux viragos d'Al-bion et de l'Oncle Sam, la chaux et la peinture aux féministes d'hier pour réparer les outrages du temps. Le lulu aux chichardes vaporeuses et musquées de nos rues ... Soyez na-turelles, aimables et féminines tant que vous voudrez; tant que vous pourrez: c'est ainsi que l'on vous aimera toujours et que vous serez... de véritables artistes.

Enfin, ces cantiques et ces mo-tifs ne sont pas toujours conformes aux instructions du Saint-Siège. Loin de là. On nous gave encore, la plupart du temps, de musique pro-fane, tantôt d'un goût constab-le, en dépit de l'espèce d'ex-pression dévoteuse jusqu'à la fati-gue avec laquelle on l'exécute. (J'ai encore entendu, dernièrement, les Adieux de Schubert aux obsèques d'un prêtre!...)

Et pourquoi les maîtres et maîtresses de chant n'enseignent-ils pas qu'il faut penser avant de chanter, comme avant de parler, afin de donner au morceau à exé-cuter le sens et le mouve-ment qui conviennent? N'est-ce pas au maître à corriger les élèves? Cependant, à en juger par ce que nous constatons, je crois que rares sont ceux qui relèvent cette erreur inexorable, puisque la plupart la commettent eux-mêmes avec une ingénuité renversante. Ainsi, quand nous a-t-on fait obser-ver, même au collège, que le canti-que "Au secours, Vierge Marie", en-tre autres, étié par la voix lente à dessin d'un vieux maître-choriste, l'entente que tout le monde connaît presque exclusivement, est un non-sens? Et quand avons-nous entendu un professeur de chant l'exécuter autrement, à l'école ou au collège? En terminant l'aperçu qu'il s'é-coule on apprend, trop sou-vent, à crier, tandis qu'on colle, on ne nous montre pas à chanter. Par contre ce sont toujours les mieux dressés que l'on attelle, sans égard même à l'époque critique de la mue, ce dont nos pseudo maîtres de chant — qui sont souvent des laïques (dans nos collèges) dont le dévouement est en raison propor-tionnelle du cachet — sont grandement coupables, car beaucoup de nos petits chanteurs perdent ainsi la voix, en compromettant leur santé, pour toujours.

Ch.-Em. PARISEAU

Mai 1922, à St-Jacques de l'Achigan

Le cardinal Dubois aux Trois-Rivières et au Cap

Les Trois-Rivières, 5. (D.N.C.) — Notre ville et celle du Cap de la Madeleine ont fait une enthousiaste réception au cardinal Dubois et aux prélats qui l'accompagnent: NN. SS. Leynaud, Grente et Chaptal. Les représentants de la France catho-lique furent reçus à l'évêché par Sa Grandeur Mgr F.-X. Cloutier, évê-que des Trois-Rivières, et S. G. Mgr Comtois, évêque auxiliaire des Trois-Rivières, accompagnés d'un grand nombre de prêtres et de re-ligieux. La ville des Trois-Rivières était représentée par le maire Bettez et MM. les échevins Madore et Gravel. M. Charles Bourgeois, G.R., bâtonnier général de la pro-vince, représentait le barreau.

S. G. Mgr Cloutier souhaite la bienvenue à Son Eminence le car-dinal Dubois. Il lui rappelle particu-lièrement qu'au nombre des saints français élevés sur les autels par Rome se trouvent deux Trifluviens, les Pères Brébeuf et Lalemant, et qu'à l'évêché des Trois-Rivières, on possède des actes de baptême, de décès et de mariage dressés et signés par eux. Le maire Bettez salua les représentants de l'Eglise de France au nom de la ville des Trois-Rivières.

Dans une brève allocution, Son Eminence le cardinal Dubois parle des liens qui unissent la province de Québec et la vieille France, re-mercie chaleureusement de l'en-thousiasme accordé qu'on leur a fait partout dans la province de Québec puis il bénit la foule.

Dans l'après-midi, après avoir rap-idement visité les communautés religieuses des Trois-Rivières, Son Eminence le cardinal Dubois a vi-sité le sanctuaire du Cap de la Ma-deleine où Mgr Comtois a souhaité la bienvenue.

Dans une brève allocution, Son Eminence le cardinal Dubois parle des liens qui unissent la province de Québec et la vieille France, re-mercie chaleureusement de l'en-thousiasme accordé qu'on leur a fait partout dans la province de Québec puis il bénit la foule.

Dans l'après-midi, après avoir rap-idement visité les communautés religieuses des Trois-Rivières, Son Eminence le cardinal Dubois a vi-sité le sanctuaire du Cap de la Ma-deleine où Mgr Comtois a souhaité la bienvenue.

Les prélats français quittent Québec

Québec, 5. (D.N.C.) — S. E. le cardinal Dubois, NN. SS. Leynaud, Grente, Chaptal et les autres mem-bres de la délégation française ont quitté la ville de Québec, hier ma-tin, pour se rendre d'abord aux Trois-Rivières et au cap de la Ma-deleine puis à Montréal. Ils étaient ac-compagnés par S.G. Mgr Deschamps, auxiliaire de Montréal, de Mgr Le-garde, évêque de Saint-Julien, de M. Labelle, supérieur de Saint-Sulpice et de quelques autres prêtres. Ce sont des membres des Artisans canadiens-français, sous la direction de M. le commandeur Be-dard, président, qui ont conduit en automobiles les distingués visiteurs.

Quel est l'abonné...

qui ne pourrait pas trouver, chaque année, au moins un nouvel abonné? Pour réus-sir il n'y a qu'à vouloir. Donc tous à l'œuvre.

MM. KING et GARLAND

(Suite de la première page)

virer de proroger et de dissoudre les Chambres et de le faire soit en personne ou par commission". "Comme le droit de la Chambre, dit M. King, d'ouvrir, de proroger, et de dissoudre les Chambres, en personne ou par commission, est régi par le droit commun, il en ré-sulte que les méthodes inconstitu-tionnelles employées vendredi der-nier, "affecteraient, pour employer le langage d'Anson, la validité de n'importe quelle procédure parlemen-taire on porterait atteinte à n'importe quel droit public ou privé."

Déclaration de M. Garland

Ottawa, 5. (S.P.C.) — D'après M. E. J. Garland, de Bow-River, le communiqué suivant paraît hier soir à été autorisé par le groupe progressiste en caucus.

"Mardi le 29 juin, on apprit que M. Meighen avait accepté l'invita-tion de former un cabinet. Il a agi ainsi sans avoir communiqué avec les progressistes et sans avoir cher-ché leur coopération.

"Le même jour, il y a eu une conférence des progressistes et c'est au cours de cette conférence que M. Forke reçut un message té-léphonique lui demandant de ren-contrer Son Excellence le gouver-neur général. Vu l'importance de la situation, le groupe progressiste, après discussion voulut donner à M. Forke un mémoire confidentiel qui devait lui servir de guide dans toute conversation qui pourrait avoir lieu. Il était clairement en-tendu par tous nos membres; pre-mièrement, que ce mémoire n'était qu'un aide-mémoire à l'usage de M. Forke; deuxièmement, que c'é-tait là l'indice que nous étions dis-posés à agir franchement avec la nouvelle administration afin que le travail de la session soit terminé normalement; troisièmement, ce mémoire était fait volontairement et donc ne pouvait être considéré comme un contrat.

"Ce mémoire, naturellement, était basé sur la présomption que le nou-veau cabinet était légalement consti-tué et capable de fonctionner. Le mémoire n'était pas adressé à Son Excellence et il n'y a eu, non plus, aucune autre communication au groupe progressiste qui ait été des-tinée au gouverneur général. M. Meighen n'a reçu aucune assurance de notre groupe et il n'a pas cherché à en obtenir. Aucune pro-messe n'a été brisée parce qu'il n'y a pas eu de promesse. Toutefois, si le gouvernement conservateur pro-visoire avait été établi légalement et constitutionnellement les pro-gressistes lui auraient indubitable-ment prêté leur appui afin de ter-miner le travail de la session. On peut prouver ce fait par les inci-dents suivants:

(1) Les progressistes ont deman-dé une entrevue à M. Meighen et l'ont obtenue au moment même où M. Forke était en consultation avec Son Excellence. Au cours de cette entrevue, il n'a pas été question de coopération ou d'assistance, le seul but étant de connaître la procé-dure que M. Meighen se proposait d'adopter.

(2) "Une majorité des progres-sistes ont rejeté la motion fiscale de pure partisanerie que les libéraux ont présentée.

"Nous avons prêté notre con-cours pour renverser le gouverne-ment fantôme conservateur pour les raisons suivantes:

1. "Il ne pouvait légalement agir non plus qu'introduire des projets de subsides ou de crédits ni faire aucune mise en adjudication pour des travaux publics.

Acte inconstitutionnel

2. "Il est évident que l'acte de M. Meighen en tentant d'usurper les fonctions gouvernementales est il-légal lorsqu'il s'agit d'obtenir l'assentement de la législature pour une période de six semaines afin de faire élire et de faire assementer ses ministres.

3. "L'action du gouverneur gé-néral en refusant d'accepter l'avis de l'ancien premier ministre était in-constitutionnelle et destinée à re-placer le Canada dans le statut d'u-ne simple colonie.

"Lorsque le parlement est dé-claré que les ministres provisoires vio-laient le statut de la Chambre, M. Meighen avait au moins trois voix ouvertes devant lui.

1. "Il lui était encore possible de chercher à obtenir l'assentement nécessaire afin d'établir légalement son cabinet puis de terminer ensui-te la session.

2. "Démissionner et permettre que l'ancien cabinet soit rappelé. Comme le changement de cabinet avait eu lieu moins d'un mois aupa-ravant, il était légalement possible à l'ancien cabinet de reprendre ses fonctions et de compléter son tra-vail.

3. "M. Meighen ayant été légale-ment assementé comme premier ministre, aurait pu et aurait dû ob-tenir la sanction royale pour les lois qui avaient été adoptées par les deux Chambres. Ces lois au-raient compris celle du crédit ru-ral, celle pour la réévaluation des terres des soldats, celle du chemi-né de fer de la baie d'Hudson et plu-sieurs autres lois et crédits.

Une insulte révoltante

"Le fait qu'il n'a rien fait de tout cela, qu'il a conseillé la dissolu-tion sommaire du parlement sans même le rencontrer d'abord et sans faire sanctionner les lois qui avaient été adoptées, constitue non seule-ment une rupture des engagements pris envers le peuple canadien, mais une insulte révoltante (dis-graceful insult) aux représentants du peuple. Mais, pire que tout cela, par ses conseils à la Chambre, M. Meighen rend Son Excellence le gouverneur général du Canada par-tie au vol délibéré de la législation du peuple. "But the Crown can do no wrong". M. Meighen seul reste responsable de la perte du fruit de cinq années d'efforts des progres-sistes et du travail législatif des cinq derniers mois parlementaires.

L'activité politique au Manitoba

Winnipeg, 5. (S.P.C.) — La dis-solution du parlement à Ottawa a

été aussitôt suivie de fortes activi-tés politiques au Manitoba.

L'exécutif du parti libéral s'est réuni à Winnipeg la semaine der-nière et a discuté les plans prélimi-naires pour la conduite de la cam-pagne dans la province. Aucune dé-clARATION n'a été faite mais on peut dire, de source certaine, que l'on prendra des mesures immédiates pour empêcher une lutte à trois en-tre les libéraux, les conservateurs et les progressistes.

On est aussi à organiser une con-vention conservatrice qui aura lieu sous peu.

M. S.-E. Clément, président de la "Brandon Liberal Association" dé-clara, selon une dépêche, qu'une assemblée des libéraux aura lieu cette semaine, probablement mardi et qu'on choisira alors un candidat libéral pour faire la lutte.

M. J.-M. Allen, président de la "Brandon-Progressive party organi-zation" a aussi déclaré qu'il sera incapable de dire quelle sera la décision suivie par l'Association jusqu'à ce que M. Robert Forke re-vienne d'Ottawa.

Le même jour, il y a eu une conférence des progressistes et c'est au cours de cette conférence que M. Forke reçut un message té-léphonique lui demandant de ren-contrer Son Excellence le gouver-neur général. Vu l'importance de la situation, le groupe progressiste, après discussion voulut donner à M. Forke un mémoire confidentiel qui devait lui servir de guide dans toute conversation qui pourrait avoir lieu. Il était clairement en-tendu par tous nos membres; pre-mièrement, que ce mémoire n'était qu'un aide-mémoire à l'usage de M. Forke; deuxièmement, que c'é-tait là l'indice que nous étions dis-posés à agir franchement avec la nouvelle administration afin que le travail de la session soit terminé normalement; troisièmement, ce mémoire était fait volontairement et donc ne pouvait être considéré comme un contrat.

Législation à mettre en vigueur

Ottawa, 5. (S. P. C.) — Le gouver-nement essaiera de mettre en vi-gueur toute la législation passée à la dernière session par les deux pa-rléments, mais qui n'ont pas obtenu la sanction royale avant la dissolu-tion, en autant qu'il sera possible de le faire suivant la loi. Le premier ministre Arthur Meighen a déclaré cela samedi matin. Le premier mi-nistre et les membres de son cabi-net se sont réunis samedi matin mais M. Meighen n'a voulu faire au-cune déclaration.

La mesure la plus importante qui attendait la sanction royale lors de la dissolution des Chambres était le bill amendement la loi sur le revenu. C'est aussi la loi qui traite du port à deux sous, celle qui enlève la taxe sur les reçus et celle qui pourvoit à la remise du droit d'accise de 5% sur les automobiles évaluées à moins de \$1200.

Programme de demain

Postes canadiens

Tous les horaires que nous don-nons sont d'après le temps de l'Est.

CKAC, 410.7 — 4 h., température, bourse, grains. 7 h., causerie sur la prévention des accidents. 7 h. 15, orchestre du Windsor. 8 h. 30, or-chestre du Monclaire, du Pacifique Canadien.

CNRM, 411. — Silencieux.

CHYC, 411. — Silencieux.

CFPC, 411. — 12 h. 35, orchestre du Mont-Royal, température, bour-se, heure exacte.

OTAWA

CNR, 434.5 — Silencieux.

TORONTO

CKNC, 356.9 — Silencieux.

CFCA, 356.9 — Silencieux.

CNRT, 356.9 — Silencieux.

CNRT, 356.9 — Silencieux.

MONCTON

CNRA, 291 — 7 h. 30, contes pour les enfants, 8 h., causerie. 9 h., programme du studio par les artistes d'Edmunston, N.-B.

(Concert de mardi le 6 juillet à 7.30 p.m., heure de l'Atlantique)

Demi-heure de enfants par Tan-te Ida.

Discours.

Programme musical par des ar-tistes d'Edmunston, N.-B., sous la direction de M. A.-D. Reith. Mme A.-D. Reith, piano; M. A.-D. Reith, basse; M. Petrie, violon.

Orchestre de danse du poste CNRA.

Postes américains

ETATS DE NEW-YORK

Ville de New-York:

WEAF, 491.5 — 6-12, musique.

WEBC, 272.6 — 7-10, musique.

WFBH, 272.6 — Silencieux.

WGBC, 315.6 — Silencieux.

WGCP, 252 — Silencieux.

WHN, 361.2 — 6-30-12, musique.

WJZ, 454.3 — 7-11, musique.

WLWL, 288.3 — 9-12, concert.

WMCA, 340.7 — 7-12, musique.

WNYC, 526 — 6-35, sélections de piano.

Service de trains

entre Montréal et la Nouvelle-Angleterre

On annonce aux quartiers gé-néraux du Pacifique Canadien que le train No 209 partant de Boston à 10 h. 15 tous les soirs et attendu le lendemain matin à 8.25 à Montréal, réte maintenant à Lowell à 10 h. 52 tous les soirs pour les voyageurs se-hendant à Newport, Vermont, et au-delà. Le train arrêté aussi à arreté maintenant à 11 h. 12 du soir et à Manchester à 11 h. 39. Les heu-res indiquées ici sont celles du temps normal des chemins de fer de l'Est.

Les arrêts sont un nouvel avan-tage de ce train qui ne les faisait pas avant le 27 juin.

(rec.)

Le monument au curé Hébert

Québec, 6 (D.N.C.) — Demain, 6 juillet, de belles fêtes auront lieu à N.-D. d'Hébertville à l'occasion du

LE RADIO

Ce soir, à Montréal

CKAC—7.00 à 7.30 heures p.m.— Historiettes de clocher.

7.30 à 8.30 heures p.m.— Concert par l'orchestre de l'hôtel Mont-Royal sous la direction de M. Rex Battle, directement de la salle à manger principale.

Programme

1.—Ouverture, Oberon (Weber).

2.—Chanson, Dans le Silence de la Nuit (Rachmaninoff).

3.—Fantaisie: Carmen (Bizet).

4.—M. Herbert Spencer à l'orgue.

5.—Extraits des Contes d'Hoff-man (Offenbach).

6.—Pétite suite de concert, Cole-ridge-Taylor.

9.00 à 10.00 heures p.m. — Pro-gramme du studio. Musique vocale et instrumentale par des membres de l'Ordre Royal Antidilluvien des Buffles. H. Eric Tattersall, baryton; M. A. Snodden, ténor, M. Harry Pearson, pianiste; M. Bob Evans, élocutionniste; M. J. Nolan, concer-tina; M. J. Hughes et M. H. Dick-en-son, accompagnateur.

10.30 à 11.30 heures p.m.— Joseph C. Smith et son orchestre de l'hôtel Mont-Royal, directement de la piazza.

Programme de demain

Postes canadiens

Tous les horaires que nous don-nons sont d'après le temps de l'Est.

CKAC, 410.7 — 4 h., température, bourse, grains. 7 h., causerie sur la prévention des accidents. 7 h. 15, orchestre du Windsor. 8 h. 30, or-chestre du Monclaire, du Pacifique Canadien.

CNRM, 411. — Silencieux.

CHYC, 411. — Silencieux.

CFPC, 411. — 12 h. 35, orchestre du Mont-Royal, température, bour-se, heure exacte.

OTAWA

CNR, 434.5 — Silencieux.

TORONTO

CKNC, 356.9 — Silencieux.

CFCA, 356.9 — Silencieux.

CNRT, 356.9 — Silencieux.

CNRT, 356.9 — Silencieux.

MONCTON

CNRA, 291 — 7 h. 30, contes pour les enfants, 8 h., causerie. 9 h., programme du studio par les artistes d'Edmunston, N.-B.

(Concert de mardi le 6 juillet à 7.30 p.m., heure de l'Atlantique)

Demi-heure de enfants par Tan-te Ida.

Discours.

Programme musical par des ar-tistes d'Edmunston, N.-B., sous la direction de M. A.-D. Reith. Mme A.-D. Reith, piano; M. A.-D. Reith, basse; M. Petrie, violon.

Orchestre de danse du poste CNRA.

Postes américains

ETATS DE NEW-YORK

Ville de New-York:

WEAF, 491.5 — 6-12, musique.

WEBC, 272.6 — 7-10, musique.

WFBH, 272.6 — Silencieux.

WGBC, 315.6 — Silencieux.

WGCP, 252 — Silencieux.

WHN, 361.2 — 6-30-12, musique.

WJZ, 454.3 — 7-11, musique.

WLWL, 288.3 — 9-12, concert.

WMCA, 340.7 — 7-12, musique.

WNYC, 526 — 6-35, sélections de piano.

Service de trains

entre Montréal et la Nouvelle-Angleterre

On annonce aux quartiers gé-néraux du Pacifique Canadien que le train No 209 partant de Boston à 10 h. 15 tous les soirs et attendu le lendemain matin à 8.25 à Montréal, réte maintenant à Lowell à 10 h. 52 tous les soirs pour les voyageurs se-hendant à Newport, Vermont, et au-delà. Le train arrêté aussi à arreté maintenant à 11 h. 12 du soir et à Manchester à 11 h. 39. Les heu-res indiquées ici sont celles du temps normal des chemins de fer de l'Est.

Les arrêts sont un nouvel avan-tage de ce train qui ne les faisait pas avant le 27 juin.

(rec.)

Le monument au curé Hébert

Québec, 6 (D.N.C.) — Demain, 6 juillet, de belles fêtes auront lieu à N.-D. d'Hébertville à l'occasion du

dévoilement d'un monument érigé à la mémoire de l'abbé N.-T. Hébert, le fondateur du comté du Lac Saint-Jean. Une messe solennelle sera chantée à l'église de N.-D. d'Hébert-ville à dix heures et cette messe se-ra suivie d'un grand banquet.

Le dévoilement du monument Hé-bert aura lieu dans l'après-midi et c'est M. Antoine Hudon, le seul sur-vivant des pionniers du Lac Saint-Jean, qui dévoilera ce monument. Quatorze petits garçons dépos-ent la statue en souvenir des qua-torze premiers colons qui passeront l'hiver de 1850-1851 au Lac Saint-Jean.

Réparations de Fourrures à Prix Réduits

Toute personne ayant des fourrures à faire réparer est cordialement invitée à venir nous voir et à se ren-seigner sur nos prix.

Nous avons des facilités exceptionnelles pour répa-rer ou remodeler les vieilles fourrures, et nos prix d'é-té sont des plus avantageux.

Estimations fournies gra-tuitement et sans aucun engagement de la part du client.

CHAS DESJARDINS & Co.

Maison exclusivement canadienne-française.

1170, RUE ST-DENIS

près Sainte-Catherine

Le "DEVOIR"

compte sur vous...

Vous avez certainement besoin d'impressions soignées: cartes d'affaires, cartes de visite, cartes de faire-part, cartes et tributs mortuaires, re-mèrciements, convocations, programmes, menus, adres-ses, en-têtes de lettres et d'enveloppes, circulaires, etc.

Nous sommes en mesure de vous faire ces tra-vaux d'un façon artisti-que, rapide et à bon compte.

Nous mettons à votre ser-vice une équipe de mai-tres-ouvriers en art ty-pographique — Voyez-nous ou téléphonez: notre repré-sentant passera chez vous.

Le "DEVOIR"

336, rue Notre-Dame Est . . Tél. Main 7460

La Société Coopérative DE FRAIN FUNÉRAIRES

Entrepreneurs de Pompes Funèbres et Assurances Funéraires

EST 1235

242, RUE SAINT-CATHERINE EST

Quel est l'abonné...

qui ne pourrait pas trouver, chaque année, au moins un nouvel abonné? Pour réus-sir il n'y a qu'à vouloir. Donc tous à l'œuvre.

L'activité politique au Manitoba

Winnipeg, 5. (S.P.C.) — La dis-solution du parlement à Ottawa a

A l'occasion des funérailles de notre président,

MONSIEUR P. T. LEGARE

nos magasins seront fermés demain jusqu'à midi

P.T. LEGARE

LIMITÉE

Demain: MARDI, 6 juillet 1926.
Oct. Sainte Pierre et Paul, d. mai.
Lever du soleil, 4 h. 24.
Coucher du soleil, 7 h. 44.
Lever de la lune, 1 h. 55.
Coucher de la lune, 22.
Nouvelle lune le 7, à 6 h. 12 m. du soir.
Premier quartier, le 17, à 10 h. 1 m. du soir.
Pleine lune, le 25, à 0 h. 19 m. du matin.

LE DEVOIR

Le Devoir est membre de la Canadian Press, de l'A. B. C. et de la C. D. N. A.

DEMAIN

AVERSES
MAXIMUM ET MINIMUM
Aujourd'hui maximum 79.
Minimum 55.
Demain maximum 79.
Minimum 55.
BAROMETRE
10 heures a.m. 29.97. 11 heures a.m. 29.96.
Midi 29.95.

... La Politique ...

M. Patenaude dans Mont-Royal

M. R. S. White lui laisserait le champ libre — M. J.-A. Lamarre dans Sainte-Marie, M. Fautaux dans Bagot, M. Marier contre M. Cahan, M. O'Connell contre M. Guérin

M. Patenaude entrera dans la lutte à côté de M. Meighen aux prochaines élections fédérales. Il se présentera dans le comté de Mont-Royal où M. White lui laissera le champ libre.

Dans les milieux conservateurs on considère cette tactique comme la meilleure à suivre pour jeter le désarroi chez le libéral. M. Patenaude est sûr d'être élu dans Mont-Royal et la lutte dans le comté ne lui demandera aucun effort sérieux. Avec un chef sûr d'avance d'être élu, les candidats conservateurs auraient, paraît-il, beaucoup plus d'enthousiasme pour voler au combat.

Les conservateurs assurent que mieux vaut une victoire dans un comté anglais qu'une défaite dans un comté canadien-français. M. Patenaude pourra en plus se consacrer plus entièrement à sa campagne dans le reste de la province et rendre de plus grands services.

Les libéraux de leur côté étant certains désormais que M. Patenaude serait élu, peinent à en tirer parti. Ils ont l'air de se contenter de gagner pour la cause conservatrice.

M. Patenaude n'a encore rien voulu déclarer aux journaux.

Les libéraux lui opposeront peut-être M. Robert Calder, — dont plusieurs ne veulent plus, — ou plus probablement M. Morgan dont la qualité de pur Anglais lui assurerait certains avantages.

Candidatures probables

Me Alban Germain que nous avons rencontré ce matin, nous a déclaré qu'il ne se présenterait pas comme candidat. Il ne tient nullement aux honneurs publics et il préfère aider dans la campagne conservatrice.

M. John Sullivan fera la lutte à M. Robb dans Châteauguay-Huntingdon.

M. Arthur Brossard après avoir eu de fortes tentations de poser sa candidature dans Laurier-Outremont, où il affirme avoir de sérieuses chances de succès, déclare que son cœur est pour Laprairie.

M. Clément Robitaille dans Maisonneuve aura pour adversaire M. Philippe Aubé, jeune avocat.

Les candidats dans Saint-Jacques seraient MM. Félix Desrosiers et le Dr G. Mignault. L'un ou l'autre se retirera, suivant les desirs de l'organisation générale.

M. Herbert Marier fera de nouveau la lutte à M. Cahan, dans St-Laurent-Saint-Georges.

Il est probable que M. Hushion ne se présentera pas dans Saint-Antoine contre M. Bell. On parle d'opposer à M. Bell M. Morgan, mais on en croit pas que ce serait un candidat bien approprié au comté.

M. Tom O'Connell se présentera de nouveau contre M. Guérin dans Sainte-Anne. On sait que la lutte fut très serrée lors de la récente élection, et que cette fois-ci, M. O'Connell pourrait avoir chance de remporter le morceau.

Les aides-de-camp conservateurs vont aller s'installer dans quelques jours dans les bureaux du gouvernement au bureau de poste. Les libéraux se verront obligés de chercher d'autres bureaux généraux qui n'ont pas encore été déterminés.

Les commentaires vont leur train et les candidatures se dessinent rapidement. Il semble que les préparatifs soient cette fois plus complets qu'à la récente élection, et que le temps de la campagne venue, les candidats entreront aussitôt dans la lutte.

M. Rodolphe Monty se présentera dans Laurier-Outremont. On assure qu'advenant la victoire conservatrice dans le pays, il serait nommé sénateur plus tard. Mais ce sont là pronostics bien hasardeux.

M. J.-A. Lamarre se présentera dans le comté de Sainte-Marie, contre le Dr Deslauriers.

M. André Fautaux va tenter de nouveau la fortune dans le comté de Bagot qu'il n'a cessé de travailler depuis sa dernière défaite.

La détente sur les autos et le timbre à 2 sous

Ottawa, 5 (S.P.C.). — On dit qu'un décret ministériel sera émis pour rappeler la taxe sur les autos canadiens et pour mettre le timbre à deux sous en vigueur. Lorsque le parlement a été dissous, les bills à ce sujet avaient été adoptés mais ils n'ont pas été sanctionnés et donc n'ont pu devenir loi.

Réunion du club Gouin

Il y aura ce soir, au parc Martel, en face de l'église Saint-Jean-de-la-Croix, une grande assemblée du club Gouin. L'assemblée aura lieu en plein air, s'il fait beau, et dans le local du club, s'il pleut.

Ce qu'on dit à Québec

Québec, 5 (D.N.C.). — La situation politique à Ottawa suscite bien des commentaires à Québec où les esprits sont montés dans les cercles libéraux et où l'inquiétude règne dans les milieux conservateurs.

de M. Lapointe, ministre de la justice, et fonder de grandes espérances sur M. Dunning. D'autres affirment que M. King avait eu l'intention de faire des élections générales au lendemain des dernières élections et que ce sont ses lieutenants qui l'ont empêché de mettre ce projet à exécution. On est unanime cependant à protester contre la récente décision du gouverneur général et on affirme que celui-ci a été influencé par le ministre des affaires étrangères en Angleterre.

Chez les conservateurs on explique que lord Byng a voulu donner à M. Meighen un traitement égal à celui accordé à M. King et que c'est pour cela qu'il a permis au chef conservateur de prendre le pouvoir. Dans les deux partis, on fait déjà des pronostics sur le résultat des prochaines élections et on exprime l'opinion que ces élections ne changeront pas grand-chose à la situation actuelle.

Des élections provinciales?

On persiste à dire en certains milieux que le gouvernement provincial fera des élections avant le fédéral. Ces élections dans la province auraient pour objet d'aider au parti libéral; mais on estime en plusieurs milieux que si les élections provinciales ont lieu avant les fédérales, elles auront entre autres résultats celui de faire tort à la cause libérale à Ottawa. Car nombre de gens qui sont pour M. King ne veulent guère de M. Taschereau, et à celui-ci agit imprudemment, il brouillera les cartes et fera le jeu de M. Meighen.

L'opinion de M. Rhéaume

M. Théodule Rhéaume, député de Jacques-Cartier, a déclaré ce matin aux journalistes qui sont allés l'interviewer sur la possibilité d'une nouvelle lutte avec M. Patenaude, que la présente lutte est celle du peuple pour la conservation du gouvernement responsable.

M. Meighen fidèle à ses principes d'autocratie a dissous le parlement à la Cowell, dit M. Rhéaume, alors qu'il n'avait pas d'existence légale comme chef de gouvernement, la Chambre ayant déclaré que son gouvernement était inconstitutionnel. En plus de cette violation de notre charte il a réussi à paralyser toute la machine administrative. Le geste des conservateurs était en somme celui de plusieurs individus non responsables de leurs actes comme ministres qui voulaient administrer le trésor public, et que la Chambre a refusés comme ministres non sur la question de savoir s'ils avaient le droit d'administrer.

Les conservateurs vont soulever le cri de loyalisme pour cacher leurs attentats aux libertés populaires. Il n'est pas question de partis ou de déloyauté mais des droits de la nation canadienne à maintenir pleinement le principe du gouvernement responsable.

M. Rhéaume ajoute que la date de sa prochaine assemblée sera fixée prochainement par l'organisation libérale.

Caucus libéral à Ottawa

Ottawa, 5 (D.N.C.). — Une réunion des anciens ministres du cabinet King a lieu cet après-midi à 3h. MM. Arthur Cardin et Lucien Caron, qui étaient allés à Sorel et à Québec pour la fin de semaine, sont rentrés à Ottawa à midi. Les autres membres du cabinet étaient restés ici.

Les chefs libéraux commenceront à dresser leurs plans pour la prochaine campagne. Les mêmes cadres qui ont servi au mois d'octobre dernier serviront pour les prochaines élections.

La conférence libérale se poursuivra demain et les jours suivants. Les anciens ministres de M. King demeureront probablement à Ottawa tant que M. Meighen n'aura pas constitué son ministère. Il s'est tellement passé de choses extraordinaires depuis quelques semaines dans le monde parlementaire fédéral que tout reste du domaine du possible. Il est tout naturel que dans les circonstances l'ancien gouvernement King ne s'éloigne pas de la capitale.

Souscription de \$100,000 pour M. Lapointe

Ottawa, 5 (D.N.C.). — Un comité libéral est en train d'organiser une souscription en faveur de M. Ernest Lapointe. En reconnaissance des services qu'il a rendus au parti au début de la session, quand M. King ne pouvait se présenter en Chambre, on veut lui offrir une bourse de \$100,000. M. Lawrence Wilson aurait déjà souscrit 835,000 et un autre libéral en vue de Toronto, une somme de \$20,000. Le reste de la somme serait soulevée par la députation libérale des Communes.

Le Comité rappelle que des souscriptions de ce genre ont déjà été faites en faveur de sir John A. MacDonald, de sir Wilfrid Laurier, de M. Fielding.

MM. MacDougald et Paradis à Ottawa

Ottawa, 5 (D.N.C.). — Le Dr W. L. MacDougald, récemment nommé sénateur, est arrivé à Ottawa ce matin de même que M. P.-J. Paradis, organisateur du parti libéral dans la région de Québec.

S. E. le cardinal Dubois est à Ottawa

Ottawa, 5 (D.N.C.). — S. E. le cardinal Dubois, archevêque de Paris, et les autres prélats français et belges qui l'accompagnent, ont été reçus en triomphe, à Ottawa à midi. Des milliers de personnes avaient envahi la gare Union et ont acclamé les distingués visiteurs quand ils sont descendus de leur wagon spécial. Une garde d'honneur était présente de même qu'un corps de musique.

S. E. le délégué apostolique, S. G. Mgr Emard, archevêque d'Ottawa, ainsi qu'un nombreux clergé d'Ottawa, M. Rodolphe Lemieux, le sénateur Belcourt ont reçu les visiteurs sur le quai de la gare.

S. G. Mgr Georges Gauthier, de Montréal, accompagnait le cardinal Dubois et les autres prélats étrangers. Le Pacifique Canadien avait mis un wagon spécial à leur disposition. M. Emile-J. Hébert représentait la compagnie. Au départ, M. E. W. Beatty s'était rendu à la gare Windsor pour saluer ses invités.

Après la réception à la gare d'Ottawa, les visiteurs ont été conduits à la Basilique où une courte cérémonie religieuse a eu lieu. Ce soir, Son Eminence et ceux qui l'accompagnent seront les hôtes du gouverneur général à Rideau Hall.

Les projets financiers de Caillaux

Paris, 5 (S. P. A.). — Le rapport des experts financiers chargés de trouver une solution aux problèmes financiers qui assaillent la France depuis si longtemps a été rendu public hier. Suivant l'opinion de M. Caillaux, on dit que la France devra faire face à une période de "grande pénitence".

Les commissaires recommandent pour la réhabilitation financière de la France un plan similaire au plan Dawes concernant les obligations allemandes. Mais comme base essentielle à ce plan se trouve la ratification dans la plus brève échéance de l'accord concernant le règlement de la dette aux Etats-Unis et la stabilisation du franc à un nouveau pair. On recommande aussi quelques petites réductions dans l'impôt sur le revenu et une forte élévation du tarif.

En Cour de police

Napoléon Delisle a été traduit ce matin en Cour de police accusé d'avoir utilisé dans son commerce des bouteilles à lait de la Guaranteed Pure Milk. Procès le 13 juillet prochain.

Le juge Décarie a acquitté un nommé Mongeau accusé de possession de narcotiques.

Il a condamné Yp Tan, coupable de la même offense, à six mois de prison.

La crise ouvrière à Québec

Québec, 5 (D.N.C.). — La situation dans l'industrie de la chaussure à Québec est toujours la même. Les douze patrons qui ont déclaré la guerre aux unions persistent dans leur refus de traiter avec celles-ci et à vouloir engager des ouvriers pourvu que ceux-ci soient indépendants des unions.

Les membres des unions affectés par cette attitude de leurs patrons et qui ont demandé à plusieurs reprises de reprendre les négociations avec leurs patrons attendent encore une réponse. Ils sont obligés de chômer. Un bon nombre cependant de ces ouvriers ont trouvé de l'emploi ailleurs en attendant que la crise soit enfin réglée.

Le comité de secours des ouvriers en chaussures continue à recevoir tous les jours de généreuses souscriptions.

Nombreuses pertes de vie en Europe

Paris, 5 (S.P.A.). — Plus de trente personnes ont perdu la vie au cours des inondations et des tempêtes qui ont eu lieu à la fin de la semaine en France et en Allemagne.

Le rapide Havre-Paris, qui a déraillé au cours de la tempête hier, a causé la mort de 18 personnes tandis que 97 autres ont été blessées. Tous les morts sont des Français.

On estime à dix millions de francs les pertes qui résultent des inondations en Normandie et dans la région de Paris.

Les passagers de l'Athenia vaccinés

Un cas de petite vérole a été découvert sur l'"Athenia", de la ligne Cunard, arrivé ici ce matin, à 11 heures 45, entre la Pointe-aux-Pères et la Grosse-Isle. Le paquebot a été retardé de douze heures à la Grosse-Isle et les officiers d'hygiène ont vacciné tous les passagers et désinfecté le navire avant qu'il pût continuer sa route vers Montréal.

Le Dr Benoit n'a pas repris connaissance

On nous apprend à midi de l'hôpital Victoria que la condition du Dr A. Benoit, 4167, rue Saint-Denis, qui a été victime d'un accident d'automobile à Saint-Paul-Ermitte, demeure toujours la même. Le malade n'a pas encore repris connaissance.

Enfant écrasé par un auto

Saint-Stanislas de Champlain, 5 (D.N.C.). — Liliann Lafontaine, 3 ans, enfant de M. Rosario Lafontaine, a été tuée accidentellement, samedi matin, par une automobile.

La situation de nos hôpitaux

LES ECHEVINS DISCUTENT, EN COMMISSION SPECIALE, LE PROBLEME DE L'HOSPITALISATION A MONTRÉAL. — UNE ENQUETE GENERALE

La commission des hôpitaux, constituée par le conseil municipal mardi dernier, a tenu sa première séance au cours de la matinée. M. le docteur Ernest Poulin, qui a pris l'initiative du mouvement, a été nommé président à l'unanimité des membres.

La commission a été formée dans le but suivant:

1. D'établir dans le nord de la ville, à l'endroit qu'elle jugera le plus sain et le plus propice, un hôpital ne contenant que des salles publiques et où pourraient être traités, sans que la ville exige de profit sur les prix demandés, les patients appartenant à la bourgeoisie, ou, à l'indigent.

2. D'accorder aux hôpitaux des subsides spéciaux destinés à l'aménagement de salles publiques où, à des prix accessibles à leur bourse, seraient exclusivement traités les patients faisant partie de ladite bourgeoisie.

En plus, la commission est chargée d'étudier toutes les questions de l'hospitalisation à Montréal et de faire rapport au conseil du résultat de ses délibérations dans le plus bref délai possible.

M. Poulin expose sommairement la question de l'hospitalisation à Montréal. Il suggère de consulter les superintendants des hôpitaux, puis M. Albert Chevalier, directeur de l'Assistance municipale, et de faire la visite des grands hôpitaux.

Il demande que le comité exécutif réfère à la commission les rapports et les documents qu'il a reçus sur la question des hôpitaux.

Le docteur Quintal propose que la commission soit autorisée par le comité d'avoir accès aux documents du comité qui touchent aux hôpitaux et d'obtenir les renseignements voulus des fonctionnaires municipaux. "Sans cette autorisation, dit-il, nous n'arriverons à rien et nous ne pourrions faire aucune recherche sérieuse."

M. Quintal regrette que les privilèges de la ville envers les hôpitaux se bornent à une question de subsides et d'octrois; sans qu'elle sache comment les fonds sont dépensés et sans recevoir de rapports précis et complets. M. Tessier ne veut point que les pauvres soient privés d'aller se faire soigner aux hôpitaux où leur place est prise par des gens en état de payer; il propose que les hôpitaux possèdent une liste des citoyens, avec l'état de chacun, afin qu'ils puissent se renseigner promptement. "La classe riche, dit-il, est soignée dans les hôpitaux pratiquement pour rien, et surtout dans les dispensaires."

M. Quintal exprime l'opinion que les grands hôpitaux de Montréal sont absolument insuffisants. Il propose que l'on fasse venir les superintendants des hôpitaux pour exposer la situation devant la commission.

La commission a siégé presque au complet avec les échevins Poulin, Quintal, Gendreau, Tessier, Hogan; les échevins Trépanier et Watson étant absents.

Prenez à votre service

M. Jules Verne, amuseur

— Quel bruit! Quel enfer! Vive la rentrée; disent les mamans qui ont des enfants turbulents. Elles ne méritent point de sympathie. C'est leur manque de jugement qui les fait victimes de ce langage. Qu'elles achètent la collection de Jules Verne, que vend le Service de librairie, si joliment reliée, si invitante, et elles n'auront plus qu'une difficulté: faire jouer leur fils. Jules Verne, c'est l'imagination la plus fougueuse bridée par le bon sens. C'est tellement vrai que toutes ses "inventions" sont ou réelles ou en train de se réaliser. On sait qu'il a été traduit dans toutes les langues et qu'on lui a élevé un monument en Angleterre.

Voilà le bon compagnon pour vos fils. Donnez-leur le goût de la lecture en leur montrant comme cette fantaisie est intéressante, puis laissez-les faire.

Edition de bibliothèque, volume in-16 (5 1/2 x 7), nombreuses illustrations, reliure toile rouge, tranche jaune, 25 illustrations, 40 volumes. Chacun 75c. au comptant, 85c. par la poste.

— L'Archipel en feu
— Autour de la lune
— Aventures de 3 Russes et 3 Anglais
— Billet de loterie (Un)
— Capitaine Hatteras, 2 vol.
— Capitaine de 15 ans, 2 vol.
— Cinq cents millions de la Béguine
— Docteur Ox (Le)
— Enfant du Capitaine Grant, 3 vol.
— Etonnante aventure de la Mission Barsac, 3 vol.
— Face au Drapeau
— Hier et Demain: Contes et Nouvelles
— Le Mystérieux, 3 vol.
— Invasion de la Mer (Le)
— Jangada (La), 2 vol.
— Kériban le Têtu, 2 vol.
— Maison à vapeur (La), 2 vol.
— Mathias Sandorf, 3 vol.
— Nord contre Sud, 2 vol.
— Pays des fourrures, 2 vol.
— Terre à la Lune (De la)
— Tribulations d'un Chinois
— Village aérien (Le)
— Ville flottante (Une)
— Vingt mille lieues sous les mers, 2 vol.

Service de Librairie du Devoir, 336, rue Notre-Dame, Montréal.

Pas de conférence impériale

Londres, 5 (S.P.C.). — On apprend de source autorisée, ici, qu'on abandonnera certainement le projet de tenir une conférence impériale en octobre prochain si le Canada ne peut s'y faire représenter à cause des élections qui auront probablement lieu en septembre. On ne croit pas que le Canada puisse se faire représenter à temps pour ensuite permettre l'organisation d'une telle conférence.

Un seul numéro de téléphone pour le palais

Tous les téléphones du palais de justice et de plusieurs bureaux du gouvernement provincial à Montréal seront rattachés à un même échange central installé dans le nouveau palais de justice.

En plus de tous les départements qui concernent directement l'administration de la justice à Montréal, comme les bureaux des juges, les greffes et les cours, les départements suivants seront affectés par ce changement: le bureau d'enregistrement, le bureau du revenu provincial, la sûreté provinciale et le bureau du chef Lorrain, la morgue et le bureau du coroner, le bureau des recherches médico-légales (Dr Dérôme), le bureau de placement provincial, et quelques autres.

Aussi, à partir de demain matin, au lieu d'appeler ces différents bureaux ou les départements de justice par les numéros qui sont indiqués dans l'indicateur téléphonique, devra-t-on appeler MAin 8700 et demander le département avec lequel on veut entrer en communication.

M. Métayer est parti pour l'Europe

Québec, 5 (D.N.C.). — M. J.-A. Métayer, sous-ministre des travaux publics à Québec, est parti, samedi, pour l'Europe en compagnie de sa fille Jacqueline. Il passera deux mois en Europe. Le Dr Louis Rousseau et le Dr Jules Gosselin, tous deux de Québec, sont aussi partis samedi pour la France où ils continueront leurs études médicales.

M. Léo-Paul Desrosiers est en voyage

M. Léo-Paul Desrosiers, chroniqueur parlementaire du Devoir à Ottawa, est parti samedi avec le train de l'Université de Montréal pour la côte du Pacifique.

M. Desrosiers nous enverra au cours de son voyage des chroniques et des dépêches.

Deux nouvelles paroisses anglaises à Montréal

Les paroisses de St-Michel et de St-Léon de Westmount sont démembrées — Nouveaux curés

L'archevêché de Montréal annonce ce matin la création de deux nouvelles paroisses anglaises sur l'île de Montréal. Ce sont la paroisse "Holy Family", un démembrement de la paroisse Saint-Michel, et la paroisse "The Ascension", une division de Westmount.

Le nouveau curé de la paroisse "Holy Family" sera M. l'abbé Aloysius Walsh, autrefois vicaire à Sainte-Agnès, et celui de la paroisse "The Ascension", M. l'abbé Macdonagh, autrefois vicaire à Saint-Dominique.

* * *

Deux autres nominations ont aussi été faites: M. l'abbé Hormisdas Lachapelle, curé de la paroisse de Saint-Gérard de Vaucuse, devient curé de Saint-Vincent-de-Paul, remplaçant M. l'abbé Léandre Perrault, récemment décédé, et M. l'abbé Adélaïde Boucher, vicaire à Saint-Henri, devient curé de Saint-Gérard de Vaucuse.

Mort du général Landry

Le commandant du district militaire de Québec est décédé, ce matin, à l'âge de 56 ans

Québec, 5 (D.N.C.). — Le général J.-P. Landry, commandant du district militaire de Québec, est décédé ce matin à 8 h. 30, après quelques semaines de maladie, à l'âge de 56 ans. Le général Landry, atteint d'une grave maladie, avait été opéré récemment à Montréal et était revenu à Québec le 25 juin dernier, jour de son 56ème anniversaire de naissance.

Il laisse sa femme, née Blanche Lacoste, fille de sir Alexandre Lacoste, et quatre enfants, Mme Em. Gadbois, de Montréal, les capitaines René et Jules Landry, et Mlle Yvonne Landry. Il était le fils de feu le sénateur Landry et était commandant du district militaire de Québec depuis de longues années. Il avait obtenu le titre de brigadier général au cours de la dernière guerre. Le colonel Geo. Roy remplace temporairement le brigadier général Landry.

Le "Devoir" prie la famille Landry d'agréer ses vives condoléances.

Les travaux du port retardés pour une période d'un an

M. Thomas-F. Trihey, secrétaire de la Commission du port de Montréal, déclarait ce matin qu'il ne voit pas de possibilité d'obtenir pour notre havre les \$12,000,000 de subsides demandés par le gouvernement libéral, du moins jusqu'à ce qu'un nouveau gouvernement soit formé, et il ajoutait que cela retarderait les travaux du port pour une période d'une année.

Des centaines d'ouvriers attendaient que ces subsides soient votés pour se mettre à l'ouvrage, mais ils seront forcément déçus.

D'ICI AU 5 OCTOBRE

LE "DEVOIR" POUR \$1.25

Pour se renseigner pendant la campagne électorale — Une série d'articles de M. Bourassa — Pour la propagande — Retenez votre numéro

La campagne électorale est virtuellement ouverte. Ce sera l'une des plus vives, mais aussi l'une des plus intéressantes qui aient eu lieu depuis la Confédération. Des problèmes d'une gravité considérable y seront forcément discutés d'un bout à l'autre du pays.

C'est le temps pour tous les électeurs de se renseigner à fond. Pour leur faciliter cette besogne, pour aider à la diffusion du journal, l'administration du "Devoir" consent, pour

\$1.25

un abonnement spécial valable d'ici au 15 octobre, ce qui signifie toute la campagne électorale et la période qui la suivra immédiatement. Il va de soi que cet abonnement sera rigoureusement payable d'avance, que le prix devra accompagner la commande.

NOTRE INFORMATION

Nous ne négligerons rien de ce qui dépendra de nous pour informer nos lecteurs sur les tenants et aboutissants de la campagne électorale. Le travail que nous avons fait pendant la dernière campagne montre ce que l'on peut attendre de notre personnel.

UNE SERIE D'ARTICLES DE M. BOURASSA

Nous publions demain un premier article de M. Bourassa sur la crise politique. C'est l'intention de notre directeur, au cours de la campagne, de discuter à fond, en se basant sur la base, les problèmes constitutionnels que soulève l'élection et la situation de fait créée par la crise. L'importance que dans tous les milieux, hostiles ou sympathiques, on attache à l'attitude de M. Bourassa, l'étude qu'il a faite depuis trente ans de ces problèmes constitutionnels, son franc parler laissent assez deviner l'intérêt qu'offriront ces articles.

NOUS NE NEGLIGERONS PAS LE RESTE

L'attention particulière que nous serons contraints de donner à la politique pendant toute cette période ne nous fera point négliger les autres questions qui méritent vraiment l'attention du public. Nous nous efforcerons, au contraire, de leur donner un intérêt et une variété nouvelle.

EN VILLE

L'offre que nous faisons ci-dessus ne peut, à cause des règlements postaux, s'appliquer à la ville de Montréal ni à ses banlieues. Nous prions donc tous ceux qui, pendant cette période d'intérêt intense, voudront ne pas manquer leur journal de donner chez leur fournisseur ordinaire une commande ferme, qui permettra à celui-ci de toujours leur conserver leur numéro.

POUR LES ETATS-UNIS

Box nombre de Franco-Américains tiendront sans doute à être tenus au jour le jour au courant de ce qui se passera au Canada pendant les mois prochains.

Pour

\$1.50,

ils pourront bénéficier, dans les conditions mêmes que nous venons d'indiquer, des avantages que nous offrons aux lecteurs du Canada.

POUR LA PROPAGANDE

L'occasion est très favorable pour la propagande. Nous prions nos amis d'en tirer tout l'avantage possible. Nous ferons, de notre côté, tout ce qui dépendra de nous pour les aider.

La semaine politique

AU CANADA

La semaine politique a été l'une des plus mouvementées que nous ayons eues depuis une dizaine d'années, au moins depuis les élections de 1917 alors que le parti de M. Borden parvenait à se raccrocher au pouvoir grâce à cet engin électoral que l'on nomma la "loi des élections en temps de guerre".

A plusieurs reprises au cours de la session, les conservateurs ont tenté de mettre le gouvernement en minorité, mais sans succès. Mais ils ont repris plus vigoureusement leurs attaques sur le rapport de l'enquête sur l'administration des douanes à Montréal et, au cours de la nuit de vendredi à samedi, la semaine dernière, le gouvernement fut mis en minorité à trois reprises. La Chambre adopta finalement une motion d'ajournement à lundi.

Entre temps, le premier ministre King, après avoir conféré avec ses collègues, se rendit auprès du gouverneur général et lui demanda de dissoudre le parlement. Le gouverneur refusa. M. King lui offrit immédiatement sa démission que le gouverneur accepta sur-le-champ. Aussi, dès l'ouverture de la séance, lundi, M. King se leva pour annoncer cette nouvelle aux Communes et il y eut un nouvel ajournement.

Le même jour, M. Meighen fut mandé à Rideau Hall et il accepta de prendre le pouvoir avec quelques ministres sans portefeuille. Sir Henry Drayton fut chargé de diriger le nouveau gouvernement aux Communes en attendant que M. Meighen se fit réélire.

M. Meighen, sans donner aucune raison officielle, le chef progressiste, M. Robert Forke, a démissionné.

Aux Communes, la veille, le gouvernement Meighen avait obtenu l'appui de quelques progressistes et il eut 12 voix de majorité sur des motions de censure contre le gouvernement présentées par les libéraux.

Dans un grand discours, le lendemain, M. King prétendit que M. Meighen n'avait pu diriger d'accorder le pouvoir et il traita le nouveau gouvernement d'usurpateur. Son discours impressionna les progressistes qui firent ajourner la séance au lendemain.

Dans la nuit de jeudi à vendredi, M. Robb présenta une motion déclarant que le cabinet Meighen n'a pas été légalement constitué et donc est inconstitutionnel. Cette motion fut adoptée à une voix de majorité, il y eut un nouvel ajournement.

Vendredi midi après ce vote de censure, le gouverneur général accorda la dissolution du parlement à M. Meighen qui resta premier ministre jusqu'aux prochaines élections. La date de celles-ci sera fixée plus tard après que M. Meighen se sera constitué un vrai cabinet.

C. H.

MORT TRAGIQUE DU Dr PREVOST

LE DR ALBERT PREVOST S'EST TUE DANS UNE COLLISION DE SON AUTO AVEC UN CAMION DE REMORQUE, PRES DE ST-PAUL-ERMIITE, HIER MATIN. LE DR D.-A. BENOIT, QUI L'ACCOMPAGNAIT, EST GRIEVEMENT BLESSE.

M. le Dr Albert Prevost, 2048, rue Saint-Denis, propriétaire du sanatorium Prevost de Cartierville, s'est tué dans une collision d'automobiles hier matin, à 4 heures et demie, sur la route Montréal-Québec, à St-Paul-Ermitte, près de l'Assomption. Il a eu le crâne fracturé et il a succombé hier après-midi, vers 1 heure et 15 minutes, à l'hôpital Royal-Victoria.

Le Dr D.-A. Benoit, 4167, rue St-Denis, qui l'accompagnait, a été grièvement blessé et les médecins de l'hôpital considèrent le cas comme très grave. Les deux médecins étaient allés en consultation pour un cas à Lanoraie. Le Dr Prevost conduisait sa voiture, une limousine de Saint-Paul-Ermitte, un camion automobile du garage Brissou, de l'Assomption, était à l'haleur un auto qui avait culbuté dans un fossé. Le chauffeur du camion a tenté d'attirer l'attention du docteur sur le danger, mais n'a pas été aperçu. L'auto allait à bonne allure et le Dr Prevost a obliqué pour éviter l'auto capotée, mais a frappé le camion. Les deux médecins ont été lancés hors de la voiture.

Le docteur Prevost était âgé de 45 ans. Il était professeur titulaire de l'Université de Montréal, diplômé de la faculté de Paris, médecin de Notre-Dame, membre du Cercle Universitaire, du Club Saint-Denis, des Chevaliers de Colomb, des Clubs Chapleau et Laval-sur-le-Lac. Il laisse une femme, née Thérèse Leduc, et quatre enfants: Jean, Guy, Françoise et Yves Prevost. Il était le beau-frère du Dr J. Leduc et des pharmaciens Pierre et Paul Leduc. Le Dr Prevost avait ses condamnations aux familles Prevost et Leduc.

Le Dr Benoit n'avait pas encore repris connaissance, hier soir, mais son état s'était quelque peu amélioré.

Trois personnes sauvées des flammes

Le sergent-détective Nantel, M. Armand Marcell, 5230, rue Desjardins, et l'agent de police Georges Bédard ont sauvé trois personnes des flammes, dimanche matin, aux petites heures. Un incendie avait éclaté chez Emery Thomas, 4213, boulevard Rosemont. Les rescapés sont Mme M. Murray, sa fille Evelyn et Mlle Molloy. Malgré une fumée opaque qui s'élevait et qui envahissait le logis supérieur du magasin où se trouvaient Mme Murray, sa fille et Mlle Molloy, ces dernières dormaient profondément.

La fumée était tellement dense que Mme Murray et sa sœur, Mlle Molloy, ont été asphyxiées dans la descente. Elles sont revenues à elles rapidement.

Le "Devoir" publie les meilleurs feuilletons, toujours choisis avec un grand souci de moralité.

LA DISSOLUTION DU PARLEMENT

TEXTE DE LA PROCLAMATION

Voici le texte de la proclamation publiée dans un extra de la Gazette Officielle, annonçant la dissolution du quinzième parlement du Canada. Byng de Vimy (L. S.)

Canada. George V, par la Grâce de Dieu, Roi du Royaume-Uni de la Grande-Bretagne et d'Irlande et des possessions britanniques au delà des mers, défenseur de la foi, empereur des Indes.

A Nos très aimés et fidèles les Sénateurs du Dominion du Canada et aux membres élus pour servir dans la Chambre des communes de Notre dit Dominion et à tous les intéressés, Salut.

Proclamation. Attendu que Nous avons jugé à propos, par et avec l'avis et le consentement de notre conseil privé pour le Canada, dissoudre le présent parlement du Canada.

Sachez donc que, à cette fin, nous publions Notre présente proclamation royale et dissolvons par le présent le dit parlement du Canada en conséquence, et les sénateurs et les membres de la Chambre des communes sont excusés de se rencontrer immédiatement.

En foi de quoi, Nous avons fait mettre Nos présentes Lettres patentes et à icelles fait apposer le Grand sceau du Canada. Témoins: Notre Très fidèle et bien aimé J. L. Hedworth, George, baron Byng de Vimy, général en retraite, et mis à la réserve des officiers de Notre armée, chevalier Grand-Croix de Notre ordre, Très Honorable du Bain, chevalier Grand-Croix de Notre ordre Très Distingué de Saint-Michel et de Saint-Georges, membre de Notre ordre royal de Victoria, gouverneur général et commandant en chef de Notre Dominion du Canada.

A Notre hôtel du gouvernement, en Notre cité d'Ottawa, en notre Dominion, ce deuxième jour de juillet, en l'année de Notre Seigneur mil neuf cent vingt-six et de notre règne la dix-septième.

Par ordre, Thomas MULVEY, sous-secrétaire d'Etat.

Gros vol chez Hudon & Orsali

Les voleurs sont entrés samedi matin aux petites heures chez Hudon & Orsali, 79, rue Saint-Paul, et ont volé une somme de \$1,700 qui était réservée pour la paie des employés. Les voleurs sont entrés par une fenêtre du second étage en grimpant le long d'une gouttière. Ils ont ensuite démolé les murs de la voute et se sont emparés de l'argent.

Nouveaux pavages

Les échevins ont voté une liste nouvelle de vingt-sept rapports de travaux de pavages de trottoirs et autres, s'élevant à un montant global de \$569,120.

Les principaux pavages acceptés sont les suivants:

\$96,300 pour le pavage de la rue de Normandie, de la rue des Carrières à la rue Bélanger (quartier St-Edouard).

\$91,220, pour le pavage de la rue Henri-Julien, de la rue Villieray au boulevard Crémazie (quartier Villieray).

\$89,300 pour le pavage de la rue Benoit, de la rue Villieray au boulevard Crémazie (quartier Villieray).

\$78,660 pour le pavage de la rue Briand, entre les rues Saint-Paul et de Bromby (quartier St-Paul).

\$40,350 pour le pavage de la rue St-Jacques, de l'avenue Atwater à la rue du Couvent (quartier St-Henri).

\$31,800 pour le pavage de la rue St-Urbain, de la rue Beaubien à la rue Beaumont (quartier St-Jean).

Mort du juge MacLaren

Toronto, 5. — M. John-James MacLaren, ancien juge de la division des appels de la Cour suprême d'Ontario, est mort samedi. Il venait d'avoir 84 ans. Il naquit à Lachine, Québec, le 1er juillet 1842.

LES SYNDICATS CATHOLIQUES

SYNDICAT DES PLOMBIERS

Le Syndicat catholique national des plombiers et poseurs d'appareils de chauffage s'assemble ce soir à 8 h. 15, à la salle no 1, édifice des Syndicats catholiques, 655, rue Demontigny est. Il y aura rapport de M. M. Djeumegard, agent d'affaires, sur les placements opérés au cours de la semaine et sur les demandes de main d'œuvre. Il n'y a pas de chômage à l'heure actuelle dans le Syndicat; bien au contraire, on peut à peine suffire aux demandes de main-d'œuvre.

Rapport du comité d'organisation de la cérémonie de bénédiction du drapeau; rapport des délégués au Conseil central. Tous les membres sont priés d'être présents, par ordre.

SYNDICAT NO 2 DES PRESSIERS. Ce soir, salle no 3, édifice des Syndicats catholiques, 655, rue Demontigny est, assemblée du Syndicat catholique national des pressiers de journaux. Rapports des officiers et délégués. Rapport de M. J. Comeau, agent d'affaires. Tous les membres sont priés d'assister. Par ordre.

SYNDICAT DES JOURNALIERS. Le Syndicat catholique des journalistes se réunit ce soir, à 8 h. 15, à la salle no 2, édifice des Syndicats catholiques, M. J.-B. Delisle, agent d'affaires, les officiers et les comités rapporteront sur les activités de la quinzaine. Rapport sur l'état des chantiers. Tous les membres sont priés d'assister. Par ordre.

A LACHINE. Le Syndicat catholique interprofessionnel se réunit ce soir à la salle des Syndicats catholiques, Lachine, 15ème avenue. Rapports des officiers. Tous les membres sont priés d'assister.

Demain soir, assemblée du Conseil central des Syndicats catholiques de l'endroit. Tous les délégués sont priés d'assister.

CONSEIL SYNDICAL D'IMPRIMERIE. Le Conseil syndical catholique des métiers de l'imprimerie a tenu sa séance d'élection semi-annuelle. Voici le résultat: Président, J.-A. Daigault; 1er vice-président, A. Charbonneau; 2ème vice-président, A. Charpentier; secrétaire-archiviste, E. Daigault; secrétaire-trésorier, A. Dery; secrétaire-financier, H. Papineau; sergent d'armes, A. Morneau et statisticien, J. Ouellette.

M. J. Comeau, agent d'affaires, a donné un rapport sur les activités du Conseil et des différents syndicats de l'imprimerie. On a surtout discuté la préparation du prochain congrès de la Fédération catholique de l'imprimerie.

SYNDICAT DES RELIEURS. Le Syndicat catholique des relieurs a procédé à l'élection de ses officiers. Président, J.-R. Ouellette; 1er vice-président, Y. DeGise; 2ème vice-président, Mlle Alb. Lecavalier; secrétaire-archiviste, Paul Brosseau; secrétaire-financier, Albert Charpentier; trésorier, E. Blain et sentinelle, H. Tougas.

La prochaine assemblée du Syndicat des relieurs aura lieu le mercredi, 14 juillet.

Les ouvriers et lord Byng

Toronto, 5 (S. P. C.). — Le Conseil des Métiers et du Travail de Toronto a refusé d'envoyer un représentant au comité de réception au gouverneur-général, lord Byng, qui visitera Toronto avant de quitter le Dominion à l'expiration de son terme d'office.

Sur la motion de M. John MacDonaid, secondée par M. James Simpson, le conseil a, à l'unanimité, décidé à sa réunion d'hier soir de ne pas être représentée à la réception.

LE TRAIN DE L'UNIVERSITÉ

LES VOYAGEURS ONT VISITE

HIER SAINT-BONIFACE ET WINNIPEG — CONFORT, INTERET ET ENTRAIN DES EXCURSIONNISTES

Fort-William, Ont., 5 (De notre envoyé spécial). — Partie à trois heures de Montréal, samedi après-midi, la centaine de voyageurs de l'Université de Montréal est arrivée à Winnipeg, hier matin, à 9 heures 30. Les voyageurs sont partis de la gare en automobile pour visiter la ville et Saint-Boniface. Il y a eu réception à l'hôtel de ville de Winnipeg et de Saint-Boniface et aux édifices du parlement.

Les visiteurs ont passé l'après-midi et une partie de la soirée dans la capitale du Manitoba et sont partis ensuite pour tout de bon pour l'Ouest canadien.

Jusqu'ici les voyageurs de l'Université ont fait un voyage des plus plaisants. M. Clouthier, publiciste du C. P. R., M. le chanoine Chartier, veillent à ce que rien ne manque et le confort règne partout. Le train de l'Université, composé de plusieurs wagons de luxe, a remonte l'Outaouais jusqu'à Mattawa, pour de là obliquer vers l'Ouest, toucher le lac Supérieur et Fort-William et remonter encore plus au nord afin d'atteindre Winnipeg.

Les voyageurs ont pris quelques compagnons à Ottawa, ils ont fort remarqué en passant la ville de Pembroke que tout se rappelle pour en avoir fort entendu parler.

Puis la nuit étant venue, ils ont perdu de vue le fort joli paysage de l'Outaouais supérieur. Ils se sont réveillés à Biscotasing où M. le chanoine Chartier et d'autres prêtres ont dit la messe pour tous les voyageurs dans une petite église de mission dont l'abbé Lionel Séguin est le titulaire. M. Séguin a raconté aux voyageurs que l'enseignement du français ne valait pas grand-chose encore dans sa paroisse mais qu'il y veillait d'un bon oeil et que les conditions s'amélioreraient. Il ne faut pas lui en vouloir, car M. l'abbé a cinq églises à construire dans sa cure qui est grande comme un diocèse et un nombre infini de centres à desservir le plus souvent possible.

Vers onze heures, le train est arrêté à Chapleau où M. le curé Gascon et le maire sont venus saluer les voyageurs. Ceux-ci n'ont pu visiter la tombe de Louis Hémon, faute de temps.

Le train est alors reparti pour toucher vers cinq heures les côtes inhospitalières du lac Supérieur et

les suivre jusqu'à Fort-William. Le trajet est ensuite accidenté et tortueux à travers les montagnes et les ravines, les torrents et les précipices.

Puis dans la soirée, il a quitté le lac pour traverser, ou plutôt continuer à traverser ce vaste territoire qui s'étend tout au nord du lac Supérieur et ensuite bien à l'ouest, et qui sépare l'Est du pays de l'Ouest, vaste territoire parsemé de marécages, couvert de forêts, étoilé de lacs innombrables dont le moindre ferait l'ornement de nos campagnes et de rochers nus et stériles.

La sympathie la plus complète s'est établie entre les voyageurs dès les premiers jours. On chante, on cause, on suit avec intérêt tous les détours du train et l'on s'amuse. Les considérations politiques et même électorales se mêlent souvent aux considérations économiques et géographiques.

Les journalistes ont un wagon spécial où ils peuvent travailler à leur aise. Il y a un wagon-salon où les larges fenêtres permettent de mieux voir tous les beaux paysages qui se rencontrent. M. le chanoine Chartier est heureux du résultat obtenu jusqu'à date, du nombre des voyageurs et du service donné par les employés et agents du C. P. R., qui se multiplient pour le confort des voyageurs.

Scott à la potence. Chicago, 5 (S. P. A.). — L'ex-fiduciaire canadien Russell Scott, trouvé coupable d'avoir tué le pharmacien Maurer à Chicago, a été pour la quatrième fois condamné, samedi, à monter sur l'échafaud.

DES SITES QUI PEU DE PERSONNES ONT VISITES. Choisissez pour vos vacances de cet été de Montréal ou de Québec sur un des nombreux bateaux de la Cie Clarke, par le

Bas du Fleuve — Terrebonne — La Gaspésie ou le Labrador canadien. Des scènes dantesques de personnes ont été filmées. Départ pour Terrebonne tous les 15 jours du NORTHERN de la Cie Clarke. Luxe, confort, repas et service sont celui des meilleurs hôtels. Danse et réceptions. Le plus beau bateau sur la route du Golfe.

Détails complets par les agences de voyage ou à la CLARKE STEAMSHIP CO. LTD. 103 Edifice Drummond, Montréal. T. 5037.

Les Chalets du Parc Wentworth. PICTOU, NOUVELLE-ECOSSE. Propriété et Contrôle du CANADIAN NATIONAL.

A Bay View, à 4 milles de Pictou, vous apercevez, dominant les eaux cristallines du Détroit de Northumberland, un groupe de rustiques chalets de bois rond — C'est là. Tous les sports s'y trouvent: bain de mer, bain d'eau douce, pêche, yacht, auto au milieu d'un décor enchanteur. Logement confortable, cuisine incomparable. \$6.00 par jour, \$35.00 par semaine mode américain. Ouvert à partir du 1er juillet. Brochure illustrée et renseignements complets au Bureau des Bâtiements en Ville. 230 rue Saint-Jacques. Main 4731.

CANADIAN NATIONAL. Le Plus Grand Chemin de Fer de l'Amérique.

PETIT BOTTIN DU MONDE PROFESSIONNEL. On a "souvent besoin d'un plus ferré" que soi" — dirait Lafontaine.

Avocats. Jean Pautoux, L.L.B. Aldéric Hain, L.L.B. BLAIN & FAUTEUX. AVOCATS. Immeuble Duluth, chambre 21, Main 2220. 50, rue Notre-Dame, Montréal.

Avocat. Tél. Bureau: Main 6594. Domicile: Est 6943. Eugène Simard, b.a., l.l.b. IMMEUBLE "SAUVEGARDE". 51, Notre-Dame Est. Montréal.

Dentiste. Bureau: Upt. 6892. Tél. Rés. 8173. Dr J.-E. Chalifoux. Extraction sans douleur — Méthodes modernes. 149, RUE VINET. Angle SAINT-JACQUES.

Dentiste. En face du théâtre St-Denis. Dr Julien Piché. DENTISTE. 1295 RUE SAINT-DENIS. Montréal. Tél. Est 6167.

Notaire. Main 1839. Bélanger & Bélanger. Prêts hypothécaires. 80 rue St-Jacques. Montréal.

Notaire. Tél. Amherst 3629. Chs Archambault, c.c.s. BUREAU: 1 à 5 p.m., 6 à 8 le soir. 792 MONT-R-ROYAL EST. au-dessus de la Banque Canadienne Nationale, angle Garnier.

Notaire. Tél. Amherst 3629. Chs Archambault, c.c.s. BUREAU: 1 à 5 p.m., 6 à 8 le soir. 792 MONT-R-ROYAL EST. au-dessus de la Banque Canadienne Nationale, angle Garnier.

Notaire. Tél. Amherst 3629. Chs Archambault, c.c.s. BUREAU: 1 à 5 p.m., 6 à 8 le soir. 792 MONT-R-ROYAL EST. au-dessus de la Banque Canadienne Nationale, angle Garnier.

Notaire. Tél. Amherst 3629. Chs Archambault, c.c.s. BUREAU: 1 à 5 p.m., 6 à 8 le soir. 792 MONT-R-ROYAL EST. au-dessus de la Banque Canadienne Nationale, angle Garnier.

Notaire. Tél. Amherst 3629. Chs Archambault, c.c.s. BUREAU: 1 à 5 p.m., 6 à 8 le soir. 792 MONT-R-ROYAL EST. au-dessus de la Banque Canadienne Nationale, angle Garnier.

Notaire. Tél. Amherst 3629. Chs Archambault, c.c.s. BUREAU: 1 à 5 p.m., 6 à 8 le soir. 792 MONT-R-ROYAL EST. au-dessus de la Banque Canadienne Nationale, angle Garnier.

Notaire. Tél. Amherst 3629. Chs Archambault, c.c.s. BUREAU: 1 à 5 p.m., 6 à 8 le soir. 792 MONT-R-ROYAL EST. au-dessus de la Banque Canadienne Nationale, angle Garnier.

Notaire. Tél. Amherst 3629. Chs Archambault, c.c.s. BUREAU: 1 à 5 p.m., 6 à 8 le soir. 792 MONT-R-ROYAL EST. au-dessus de la Banque Canadienne Nationale, angle Garnier.

Notaire. Tél. Amherst 3629. Chs Archambault, c.c.s. BUREAU: 1 à 5 p.m., 6 à 8 le soir. 792 MONT-R-ROYAL EST. au-dessus de la Banque Canadienne Nationale, angle Garnier.

Notaire. Tél. Amherst 3629. Chs Archambault, c.c.s. BUREAU: 1 à 5 p.m., 6 à 8 le soir. 792 MONT-R-ROYAL EST. au-dessus de la Banque Canadienne Nationale, angle Garnier.

Notaire. Tél. Amherst 3629. Chs Archambault, c.c.s. BUREAU: 1 à 5 p.m., 6 à 8 le soir. 792 MONT-R-ROYAL EST. au-dessus de la Banque Canadienne Nationale, angle Garnier.

Notaire. Tél. Amherst 3629. Chs Archambault, c.c.s. BUREAU: 1 à 5 p.m., 6 à 8 le soir. 792 MONT-R-ROYAL EST. au-dessus de la Banque Canadienne Nationale, angle Garnier.

Notaire. Tél. Amherst 3629. Chs Archambault, c.c.s. BUREAU: 1 à 5 p.m., 6 à 8 le soir. 792 MONT-R-ROYAL EST. au-dessus de la Banque Canadienne Nationale, angle Garnier.

Notaire. Tél. Amherst 3629. Chs Archambault, c.c.s. BUREAU: 1 à 5 p.m., 6 à 8 le soir. 792 MONT-R-ROYAL EST. au-dessus de la Banque Canadienne Nationale, angle Garnier.

Le tunnel de la rue Baby

Le conseil municipal a approuvé

hier le projet de M. Poulin, échevin du quartier Saint-Jean, qui a réclamé l'érection d'un tunnel sous les voies du Pacifique Canadien à la rue Baby, entre l'avenue du Parc et l'avenue Grande.

L'échevin Généreux a proposé, dans une autre motion, que l'on recouvre convenablement la chaussée quand on la transporte à travers nos rues afin de prévenir des accidents.

Où Montcalm rendit l'âme. Québec fut toujours un endroit intéressant et continuera de l'être dans les années à venir. N'est-ce pas la que Jacques Cartier mit pied à terre il y a trois siècles, n'est-ce pas sur le site du château Frontenac que le bouillant gouverneur de ce nom fit dire à l'insolent capitaine Kirks, de la Nouvelle-Angleterre, qu'il lui répondrait par la bouche de ses canons, la aussi que le vaillant Montcalm, rendit son âme et son âme sur les plaines d'Abraham?

Le caractère de cette ville maintenant paisible n'a pas changé depuis ces jours; son charme est intensifié par tous les objets. On s'y promène par des rues étroites et pittoresques, pavées de pierres mal jointes et bordées de maisons à pignons. De Québec, on se rend par l'électrique au sanctuaire de Sainte-Anne de Beaupré, où se sont accomplis tant de miracles, où des aveugles ont recouvré la vue, des mutilés l'usage de leurs membres, des malades la santé.

Scott à la potence. Chicago, 5 (S. P. A.). — L'ex-fiduciaire canadien Russell Scott, trouvé coupable d'avoir tué le pharmacien Maurer à Chicago, a été pour la quatrième fois condamné, samedi, à monter sur l'échafaud.

DES SITES QUI PEU DE PERSONNES ONT VISITES. Choisissez pour vos vacances de cet été de Montréal ou de Québec sur un des nombreux bateaux de la Cie Clarke, par le

Bas du Fleuve — Terrebonne — La Gaspésie ou le Labrador canadien. Des scènes dantesques de personnes ont été filmées. Départ pour Terrebonne tous les 15 jours du NORTHERN de la Cie Clarke. Luxe, confort, repas et service sont celui des meilleurs hôtels. Danse et réceptions. Le plus beau bateau sur la route du Golfe.

Détails complets par les agences de voyage ou à la CLARKE STEAMSHIP CO. LTD. 103 Edifice Drummond, Montréal. T. 5037.

Les Chalets du Parc Wentworth. PICTOU, NOUVELLE-ECOSSE. Propriété et Contrôle du CANADIAN NATIONAL.

A Bay View, à 4 milles de Pictou, vous apercevez, dominant les eaux cristallines du Détroit de Northumberland, un groupe de rustiques chalets de bois rond — C'est là. Tous les sports s'y trouvent: bain de mer, bain d'eau douce, pêche, yacht, auto au milieu d'un décor enchanteur. Logement confortable, cuisine incomparable. \$6.00 par jour, \$35.00 par semaine mode américain. Ouvert à partir du 1er juillet. Brochure illustrée et renseignements complets au Bureau des Bâtiements en Ville. 230 rue Saint-Jacques. Main 4731.

CANADIAN NATIONAL. Le Plus Grand Chemin de Fer de l'Amérique.

PETIT BOTTIN DU MONDE PROFESSIONNEL. On a "souvent besoin d'un plus ferré" que soi" — dirait Lafontaine.

Avocats. Jean Pautoux, L.L.B. Aldéric Hain, L.L.B. BLAIN & FAUTEUX. AVOCATS. Immeuble Duluth, chambre 21, Main 2220. 50, rue Notre-Dame, Montréal.

Avocat. Tél. Bureau: Main 6594. Domicile: Est 6943. Eugène Simard, b.a., l.l.b. IMMEUBLE "SAUVEGARDE". 51, Notre-Dame Est. Montréal.

Dentiste. Bureau: Upt. 6892. Tél. Rés. 8173. Dr J.-E. Chalifoux. Extraction sans douleur — Méthodes modernes. 149, RUE VINET. Angle SAINT-JACQUES.

Dentiste. En face du théâtre St-Denis. Dr Julien Piché. DENTISTE. 1295 RUE SAINT-DENIS. Montréal. Tél. Est 6167.

Notaire. Main 1839. Bélanger & Bélanger. Prêts hypothécaires. 80 rue St-Jacques. Montréal.

Notaire. Tél. Amherst 3629. Chs Archambault, c.c.s. BUREAU: 1 à 5 p.m., 6 à 8 le soir. 792 MONT-R-ROYAL EST. au-dessus de la Banque Canadienne Nationale, angle Garnier.

Notaire. Tél. Amherst 3629. Chs Archambault, c.c.s. BUREAU: 1 à 5 p.m., 6 à 8 le soir. 792 MONT-R-ROYAL EST. au-dessus de la Banque Canadienne Nationale, angle Garnier.

Notaire. Tél. Amherst 3629. Chs Archambault, c.c.s. BUREAU: 1 à 5 p.m., 6 à 8 le soir. 792 MONT-R-ROYAL EST. au-dessus de la Banque Canadienne Nationale, angle Garnier.

Notaire. Tél. Amherst 3629. Chs Archambault, c.c.s. BUREAU: 1 à 5 p.m., 6 à 8 le soir. 792 MONT-R-ROYAL EST. au-dessus de la Banque Canadienne Nationale, angle Garnier.

Notaire. Tél. Amherst 3629. Chs Archambault, c.c.s. BUREAU: 1 à 5 p.m., 6 à 8 le soir. 792 MONT-R-ROYAL EST. au-dessus de la Banque Canadienne Nationale, angle Garnier.

Notaire. Tél. Amherst 3629. Chs Archambault, c.c.s. BUREAU: 1 à 5 p.m., 6 à 8 le soir. 792 MONT-R-ROYAL EST. au-dessus de la Banque Canadienne Nationale, angle Garnier.

Notaire. Tél. Amherst 3629. Chs Archambault, c.c.s. BUREAU: 1 à 5 p.m., 6 à 8 le soir. 792 MONT-R-ROYAL EST. au-dessus de la Banque Canadienne Nationale, angle Garnier.

Notaire. Tél. Amherst 3629. Chs Archambault, c.c.s. BUREAU: 1 à 5 p.m., 6 à 8 le soir. 792 MONT-R-ROYAL EST. au-dessus de la Banque Canadienne Nationale, angle Garnier.

Notaire. Tél. Amherst 3629. Chs Archambault, c.c.s. BUREAU: 1 à 5 p.m., 6 à 8 le soir. 792 MONT-R-ROYAL EST. au-dessus de la Banque Canadienne Nationale, angle Garnier.

Notaire. Tél. Amherst 3629. Chs Archambault, c.c.s. BUREAU: 1 à 5 p.m., 6 à 8 le soir. 792 MONT-R-ROYAL EST. au-dessus de la Banque Canadienne Nationale, angle Garnier.

Notaire. Tél. Amherst 3629. Chs Archambault, c.c.s. BUREAU: 1 à 5 p.m., 6 à 8 le soir. 792 MONT-R-ROYAL EST. au-dessus de la Banque Canadienne Nationale, angle Garnier.

</

UNE LETTRE DE LA LIGUE DU DIMANCHE A M. TASCHEREAU

La loi du repos dominical ne doit pas souffrir d'exceptions — Que M. Taschereau renouvelle son geste de 1924 — L'engagement pris par les employés de la Price à Jonquières et à Kénogami — A propos du récent rapport de la Commission d'enquête sur le travail du dimanche

Nous avons donné samedi la première partie de la lettre adressée par la Ligue du dimanche à M. Taschereau, premier ministre de la province, à la suite du rapport de la Commission d'enquête sur le travail du dimanche. En voici la dernière partie:

LA LETTRE DES EVEQUES

Nos évêques ont insisté sur ce point dans leur belle lettre collective de 1923. Permettez-nous d'en citer quelques lignes. Après avoir écrit: "L'ouvrier catholique qui sort de l'usine à huit heures du matin le dimanche, après un travail de toute la nuit, est-il en état de bénéficier des offices religieux de son église, tout de même, il a le courage d'y assister?" ils continuent ainsi: "Nous n'ignorons pas les raisons qu'on invoque pour tenter de justifier le travail du dimanche dans certaines industries. Mais les décisions des tribunaux civils en ont depuis longtemps démontré l'inanité. On ose prétendre, d'autre part, que les ouvriers eux-mêmes demandaient la continuation du travail jusqu'au dimanche matin, pourvu qu'il soit interrompu ensuite jusqu'à lundi matin.

C'est faire injure aux ouvriers catholiques que de leur prêter une attitude si complètement en désaccord avec les enseignements de l'Eglise. Mais cela serait-il vrai et serait-il également avéré que quelques-uns d'entre eux se laissent ainsi entraîner à trahir leur devoir par l'appât immoral d'un salaire plus élevé, nous estimons nécessaire que l'on mette un frein à cette invincible cupidité; et que l'on protège les travailleurs trop faibles contre eux-mêmes, en les contraignant, ainsi que leurs patrons à respecter dans toute son étendue la loi du repos dominical. La santé de l'ouvrier, sa vigueur physique, son honnêteté et ses vertus morales constituent un capital humain de premier ordre, qui est comme le patrimoine commun de la société et que les pouvoirs publics ont le devoir de défendre contre une spéculation éhontée.

"En conséquence — et c'est là pour nous non seulement un droit mais un devoir, — nous réclamons, au nom de la conscience chrétienne et en vertu de notre autorité pastorale, le repos intégral du dimanche, de minuit à minuit, pour tous les ouvriers, sauf pour ceux qui sont préposés à la garde des moulins, à l'entretien des feux, et à quelques autres travaux nécessaires aux urgents prévus par la loi. Nous demandons en même temps que les non-chrétiens, qui sont autorisés par la loi à travailler le dimanche à certaines conditions, ne puissent impunément obliger leurs ouvriers chrétiens. Et nous rappelons à nos ouvriers catholiques, que, d'après les principes établis, ils n'ont pas plus le droit d'accepter de travailler le dimanche que leurs patrons n'ont le droit de les y forcer, et que, si cela leur est possible, ils doivent quitter une boutique ou une usine où le dimanche n'est pas respecté."

EGALITE POUR TOUS

Les lois qu'on laisse violer impunément sont plus dangereuses encore que les lois mal appliquées, disait au récent congrès de Hull, notre président, l'hon. juge Surveyer. Nous ne voulons pas, M. le premier ministre, que la loi du dimanche soit ainsi violée. Nous réclamons son observation intégrale, de minuit à minuit, par les riches et les pauvres. Vous avez déjà démontré, dans le cas de Kénogami et de Jonquières, que vous pouviez obtenir, sans longs procédés ni contraintes brutales, par une simple mais ferme intervention, que les compagnies de pulpe et de papier se soumettent à la loi et n'empêchent plus nos ouvriers d'accomplir leurs devoirs religieux. Leur attitude scandaleuse a déjà cessé.

Faisant écho aux paroles énergiques de nos évêques et de nos prêtres, les 50,000 membres de la Ligue du dimanche, appuyés d'ailleurs par la population presque entière de cette province, vous prient donc de renouer votre geste de 1924 et d'exiger, en tout lieu, l'observation intégrale de la loi dominicale. Nous

avons lu avec plaisir votre déclaration au congrès eucharistique de Chicago sur les devoirs d'un gouvernement catholique. Nous vous apportons notre entier concours pour que vous la mettiez à exécution. Car, pleinement convaincus des graves dangers physiques et moraux auxquels nous expose le travail du dimanche, nous sommes bien décidés à lutter sans trêve jusqu'à ce que notre province soit complètement débarrassée de ce fléau.

Pour la Ligue du Dimanche
Le secrétaire général
J.-C. MARTINEAU.

L'ENGAGEMENT DES OUVRIERS

Déclaration et engagement des ouvriers de Jonquières et de Kénogami, employés de la Price Brothers and Company, Limited.
A M. J. H. Price, président, et à tous les Directeurs de la Price Brothers Co., Limited, à Québec.

Nous, soussignés, employés de la Price Brothers and Co., Ltd., de notre plein gré, et en toute liberté, faisons la déclaration, et prenons les engagements qui suivent:

Attendu qu'aux termes de la loi religieuse et de la loi civile, le dimanche est le jour sabbat, qui commence à minuit et se termine à minuit;

Attendu que nous avons toujours réproché et subi à regret, comme y étant forcés, le travail qui se poursuit ce jour-là jusqu'à sept heures du matin;

Attendu que nous sommes informés que la Compagnie est disposée à suspendre pour toujours, tout travail de fabrication et de construction, dans les usines de appier et de pulpe, entre minuit et minuit le dimanche, mais qu'elle craint que tous ses ouvriers qui en seraient informés, ne se rendront pas fidèlement au travail à minuit, ce jour-là, comme les autres jours de la semaine;

1. Nous savons gré à la Compagnie de se rendre aux vœux souvent exprimés et aux demandes répétées du premier pasteur de ce diocèse, des curés de nos paroisses et des ouvriers eux-mêmes.

2. Nous prenons l'engagement de nous rendre fidèlement à l'usine pour reprendre le travail à minuit le dimanche comme les autres jours.

3. Nous acceptons que si quel- qu'un d'entre nous ne le fait pas sans de bonnes raisons mais par simple mauvais vouloir, la Compagnie puisse le congédier sans que nous ayons à nous en plaindre.

4. Nous demandons que le travail dit de réparations, soit réduit, le dimanche, au minimum, qu'il s'accomplisse autant que possible avant ou après les offices religieux, que les mêmes hommes n'y soient pas constamment employés.

5. Nous demandons à la Compagnie que lorsqu'elle donne des travaux à forfait, soit à des particuliers, soit à des compagnies, elle insère dans ces contrats, une clause, qui les oblige à respecter le dimanche ainsi qu'elle-même.

6. Enfin nous émettons le vœu que cet accord prenne effet le premier janvier 1925.

Confiant qu'un règlement si équitable de cette épineuse et douloureuse question sera à l'avantage de la compagnie comme des ouvriers, nous avons signé:

Suivent 1548 signatures, celles de tous les employés catholiques et protestants, moins cinq ou six.

Banquet des notaires à M. Pérodeau

Au cercle Universitaire, le 15 juillet, un banquet aura lieu pour célébrer le 50ème anniversaire de l'admission de M. Narcisse Pérodeau, le lieutenant gouverneur de la province, à la pratique du notariat. Comme le congrès de la Chambre des notaires aura lieu à Montréal au cours de la même semaine, un grand nombre de notaires de toutes les parties de la province ont déjà retenu leur billet afin de participer à cet hommage à celui qui occupe le plus haut poste dans notre province.

Plusieurs juges, des membres du barreau et de la presse assisteront aussi à cette manifestation. Ceux qui désirent se procurer des billets sont priés de s'adresser à M. le notaire Edouard Biron, secrétaire de la Chambre des notaires, édifice du Crédit-Foncier.

Au collège de Saint-Jérôme

LA DISTRIBUTION DES PRIX ET DIPLOMES

La distribution des prix a eu lieu dimanche après-midi, à la présidence de M. l'abbé J.-A.-M. Brousseau, curé de Saint-Jérôme. Avec grande distinction: Domina Boyer, Léopold Desjardins, Alfred Folsy. Avec distinction: Lucien Corbeil, Joseph St-Aubin, Roland Desjardins, Gérard Forget, Daniel Chénou, Lionel Dion, Roland Sénécal.

Premiers de classe: Cours complémentaires: 2ème année, Léopold Desjardins, Domina Boyer et Alfred Folsy. 1ère année: Roland Cadeaux, La-Philippe Thibault et Florent Hamon.

Cours supérieurs: 2ème année, Jean-Marie Chaloux, Marcel Desjardins. 1ère année: Victorien Laroche, Clément Latour et Oscar Broun.

Cours moyens: 2ème année: Jean-Paul Charlier, Patrick Aubry. 1ère année: Jean-Paul Laroche et Daniel Lajeunesse.

PRIX AU COURS COMPLEMENTAIRE

2ème année: Religion: Domina Boyer, médaille d'or offerte par M. le curé J.-A.-M. Brousseau. Mathématiques: Léopold Desjardins, médaille d'or offerte par M. le curé J.-A.-M. Brousseau. Arithmétique: Alfred Folsy, médaille d'or offerte par M. le curé J.-A.-M. Brousseau. Histoire: Domina Boyer, médaille d'or offerte par M. le curé J.-A.-M. Brousseau. Français: Domina Boyer, médaille d'or offerte par M. le curé J.-A.-M. Brousseau. Sciences: Domina Boyer, médaille d'or offerte par M. le curé J.-A.-M. Brousseau. Instruction religieuse: Domina Boyer, médaille d'or offerte par M. le curé J.-A.-M. Brousseau. Étude de la langue: Domina Boyer, médaille d'or offerte par M. le curé J.-A.-M. Brousseau. Étude de la langue: Domina Boyer, médaille d'or offerte par M. le curé J.-A.-M. Brousseau.

1ère année: Religion: Domina Boyer, médaille d'or offerte par M. le curé J.-A.-M. Brousseau. Mathématiques: Léopold Desjardins, médaille d'or offerte par M. le curé J.-A.-M. Brousseau. Arithmétique: Alfred Folsy, médaille d'or offerte par M. le curé J.-A.-M. Brousseau. Histoire: Domina Boyer, médaille d'or offerte par M. le curé J.-A.-M. Brousseau. Français: Domina Boyer, médaille d'or offerte par M. le curé J.-A.-M. Brousseau. Sciences: Domina Boyer, médaille d'or offerte par M. le curé J.-A.-M. Brousseau. Instruction religieuse: Domina Boyer, médaille d'or offerte par M. le curé J.-A.-M. Brousseau. Étude de la langue: Domina Boyer, médaille d'or offerte par M. le curé J.-A.-M. Brousseau.

1ère année: Religion: Domina Boyer, médaille d'or offerte par M. le curé J.-A.-M. Brousseau. Mathématiques: Léopold Desjardins, médaille d'or offerte par M. le curé J.-A.-M. Brousseau. Arithmétique: Alfred Folsy, médaille d'or offerte par M. le curé J.-A.-M. Brousseau. Histoire: Domina Boyer, médaille d'or offerte par M. le curé J.-A.-M. Brousseau. Français: Domina Boyer, médaille d'or offerte par M. le curé J.-A.-M. Brousseau. Sciences: Domina Boyer, médaille d'or offerte par M. le curé J.-A.-M. Brousseau. Instruction religieuse: Domina Boyer, médaille d'or offerte par M. le curé J.-A.-M. Brousseau. Étude de la langue: Domina Boyer, médaille d'or offerte par M. le curé J.-A.-M. Brousseau.

1ère année: Religion: Domina Boyer, médaille d'or offerte par M. le curé J.-A.-M. Brousseau. Mathématiques: Léopold Desjardins, médaille d'or offerte par M. le curé J.-A.-M. Brousseau. Arithmétique: Alfred Folsy, médaille d'or offerte par M. le curé J.-A.-M. Brousseau. Histoire: Domina Boyer, médaille d'or offerte par M. le curé J.-A.-M. Brousseau. Français: Domina Boyer, médaille d'or offerte par M. le curé J.-A.-M. Brousseau. Sciences: Domina Boyer, médaille d'or offerte par M. le curé J.-A.-M. Brousseau. Instruction religieuse: Domina Boyer, médaille d'or offerte par M. le curé J.-A.-M. Brousseau. Étude de la langue: Domina Boyer, médaille d'or offerte par M. le curé J.-A.-M. Brousseau.

1ère année: Religion: Domina Boyer, médaille d'or offerte par M. le curé J.-A.-M. Brousseau. Mathématiques: Léopold Desjardins, médaille d'or offerte par M. le curé J.-A.-M. Brousseau. Arithmétique: Alfred Folsy, médaille d'or offerte par M. le curé J.-A.-M. Brousseau. Histoire: Domina Boyer, médaille d'or offerte par M. le curé J.-A.-M. Brousseau. Français: Domina Boyer, médaille d'or offerte par M. le curé J.-A.-M. Brousseau. Sciences: Domina Boyer, médaille d'or offerte par M. le curé J.-A.-M. Brousseau. Instruction religieuse: Domina Boyer, médaille d'or offerte par M. le curé J.-A.-M. Brousseau. Étude de la langue: Domina Boyer, médaille d'or offerte par M. le curé J.-A.-M. Brousseau.

1ère année: Religion: Domina Boyer, médaille d'or offerte par M. le curé J.-A.-M. Brousseau. Mathématiques: Léopold Desjardins, médaille d'or offerte par M. le curé J.-A.-M. Brousseau. Arithmétique: Alfred Folsy, médaille d'or offerte par M. le curé J.-A.-M. Brousseau. Histoire: Domina Boyer, médaille d'or offerte par M. le curé J.-A.-M. Brousseau. Français: Domina Boyer, médaille d'or offerte par M. le curé J.-A.-M. Brousseau. Sciences: Domina Boyer, médaille d'or offerte par M. le curé J.-A.-M. Brousseau. Instruction religieuse: Domina Boyer, médaille d'or offerte par M. le curé J.-A.-M. Brousseau. Étude de la langue: Domina Boyer, médaille d'or offerte par M. le curé J.-A.-M. Brousseau.

1ère année: Religion: Domina Boyer, médaille d'or offerte par M. le curé J.-A.-M. Brousseau. Mathématiques: Léopold Desjardins, médaille d'or offerte par M. le curé J.-A.-M. Brousseau. Arithmétique: Alfred Folsy, médaille d'or offerte par M. le curé J.-A.-M. Brousseau. Histoire: Domina Boyer, médaille d'or offerte par M. le curé J.-A.-M. Brousseau. Français: Domina Boyer, médaille d'or offerte par M. le curé J.-A.-M. Brousseau. Sciences: Domina Boyer, médaille d'or offerte par M. le curé J.-A.-M. Brousseau. Instruction religieuse: Domina Boyer, médaille d'or offerte par M. le curé J.-A.-M. Brousseau. Étude de la langue: Domina Boyer, médaille d'or offerte par M. le curé J.-A.-M. Brousseau.

1ère année: Religion: Domina Boyer, médaille d'or offerte par M. le curé J.-A.-M. Brousseau. Mathématiques: Léopold Desjardins, médaille d'or offerte par M. le curé J.-A.-M. Brousseau. Arithmétique: Alfred Folsy, médaille d'or offerte par M. le curé J.-A.-M. Brousseau. Histoire: Domina Boyer, médaille d'or offerte par M. le curé J.-A.-M. Brousseau. Français: Domina Boyer, médaille d'or offerte par M. le curé J.-A.-M. Brousseau. Sciences: Domina Boyer, médaille d'or offerte par M. le curé J.-A.-M. Brousseau. Instruction religieuse: Domina Boyer, médaille d'or offerte par M. le curé J.-A.-M. Brousseau. Étude de la langue: Domina Boyer, médaille d'or offerte par M. le curé J.-A.-M. Brousseau.

1ère année: Religion: Domina Boyer, médaille d'or offerte par M. le curé J.-A.-M. Brousseau. Mathématiques: Léopold Desjardins, médaille d'or offerte par M. le curé J.-A.-M. Brousseau. Arithmétique: Alfred Folsy, médaille d'or offerte par M. le curé J.-A.-M. Brousseau. Histoire: Domina Boyer, médaille d'or offerte par M. le curé J.-A.-M. Brousseau. Français: Domina Boyer, médaille d'or offerte par M. le curé J.-A.-M. Brousseau. Sciences: Domina Boyer, médaille d'or offerte par M. le curé J.-A.-M. Brousseau. Instruction religieuse: Domina Boyer, médaille d'or offerte par M. le curé J.-A.-M. Brousseau. Étude de la langue: Domina Boyer, médaille d'or offerte par M. le curé J.-A.-M. Brousseau.

1ère année: Religion: Domina Boyer, médaille d'or offerte par M. le curé J.-A.-M. Brousseau. Mathématiques: Léopold Desjardins, médaille d'or offerte par M. le curé J.-A.-M. Brousseau. Arithmétique: Alfred Folsy, médaille d'or offerte par M. le curé J.-A.-M. Brousseau. Histoire: Domina Boyer, médaille d'or offerte par M. le curé J.-A.-M. Brousseau. Français: Domina Boyer, médaille d'or offerte par M. le curé J.-A.-M. Brousseau. Sciences: Domina Boyer, médaille d'or offerte par M. le curé J.-A.-M. Brousseau. Instruction religieuse: Domina Boyer, médaille d'or offerte par M. le curé J.-A.-M. Brousseau. Étude de la langue: Domina Boyer, médaille d'or offerte par M. le curé J.-A.-M. Brousseau.

1ère année: Religion: Domina Boyer, médaille d'or offerte par M. le curé J.-A.-M. Brousseau. Mathématiques: Léopold Desjardins, médaille d'or offerte par M. le curé J.-A.-M. Brousseau. Arithmétique: Alfred Folsy, médaille d'or offerte par M. le curé J.-A.-M. Brousseau. Histoire: Domina Boyer, médaille d'or offerte par M. le curé J.-A.-M. Brousseau. Français: Domina Boyer, médaille d'or offerte par M. le curé J.-A.-M. Brousseau. Sciences: Domina Boyer, médaille d'or offerte par M. le curé J.-A.-M. Brousseau. Instruction religieuse: Domina Boyer, médaille d'or offerte par M. le curé J.-A.-M. Brousseau. Étude de la langue: Domina Boyer, médaille d'or offerte par M. le curé J.-A.-M. Brousseau.

1ère année: Religion: Domina Boyer, médaille d'or offerte par M. le curé J.-A.-M. Brousseau. Mathématiques: Léopold Desjardins, médaille d'or offerte par M. le curé J.-A.-M. Brousseau. Arithmétique: Alfred Folsy, médaille d'or offerte par M. le curé J.-A.-M. Brousseau. Histoire: Domina Boyer, médaille d'or offerte par M. le curé J.-A.-M. Brousseau. Français: Domina Boyer, médaille d'or offerte par M. le curé J.-A.-M. Brousseau. Sciences: Domina Boyer, médaille d'or offerte par M. le curé J.-A.-M. Brousseau. Instruction religieuse: Domina Boyer, médaille d'or offerte par M. le curé J.-A.-M. Brousseau. Étude de la langue: Domina Boyer, médaille d'or offerte par M. le curé J.-A.-M. Brousseau.

1ère année: Religion: Domina Boyer, médaille d'or offerte par M. le curé J.-A.-M. Brousseau. Mathématiques: Léopold Desjardins, médaille d'or offerte par M. le curé J.-A.-M. Brousseau. Arithmétique: Alfred Folsy, médaille d'or offerte par M. le curé J.-A.-M. Brousseau. Histoire: Domina Boyer, médaille d'or offerte par M. le curé J.-A.-M. Brousseau. Français: Domina Boyer, médaille d'or offerte par M. le curé J.-A.-M. Brousseau. Sciences: Domina Boyer, médaille d'or offerte par M. le curé J.-A.-M. Brousseau. Instruction religieuse: Domina Boyer, médaille d'or offerte par M. le curé J.-A.-M. Brousseau. Étude de la langue: Domina Boyer, médaille d'or offerte par M. le curé J.-A.-M. Brousseau.

1ère année: Religion: Domina Boyer, médaille d'or offerte par M. le curé J.-A.-M. Brousseau. Mathématiques: Léopold Desjardins, médaille d'or offerte par M. le curé J.-A.-M. Brousseau. Arithmétique: Alfred Folsy, médaille d'or offerte par M. le curé J.-A.-M. Brousseau. Histoire: Domina Boyer, médaille d'or offerte par M. le curé J.-A.-M. Brousseau. Français: Domina Boyer, médaille d'or offerte par M. le curé J.-A.-M. Brousseau. Sciences: Domina Boyer, médaille d'or offerte par M. le curé J.-A.-M. Brousseau. Instruction religieuse: Domina Boyer, médaille d'or offerte par M. le curé J.-A.-M. Brousseau. Étude de la langue: Domina Boyer, médaille d'or offerte par M. le curé J.-A.-M. Brousseau.

1ère année: Religion: Domina Boyer, médaille d'or offerte par M. le curé J.-A.-M. Brousseau. Mathématiques: Léopold Desjardins, médaille d'or offerte par M. le curé J.-A.-M. Brousseau. Arithmétique: Alfred Folsy, médaille d'or offerte par M. le curé J.-A.-M. Brousseau. Histoire: Domina Boyer, médaille d'or offerte par M. le curé J.-A.-M. Brousseau. Français: Domina Boyer, médaille d'or offerte par M. le curé J.-A.-M. Brousseau. Sciences: Domina Boyer, médaille d'or offerte par M. le curé J.-A.-M. Brousseau. Instruction religieuse: Domina Boyer, médaille d'or offerte par M. le curé J.-A.-M. Brousseau. Étude de la langue: Domina Boyer, médaille d'or offerte par M. le curé J.-A.-M. Brousseau.

1ère année: Religion: Domina Boyer, médaille d'or offerte par M. le curé J.-A.-M. Brousseau. Mathématiques: Léopold Desjardins, médaille d'or offerte par M. le curé J.-A.-M. Brousseau. Arithmétique: Alfred Folsy, médaille d'or offerte par M. le curé J.-A.-M. Brousseau. Histoire: Domina Boyer, médaille d'or offerte par M. le curé J.-A.-M. Brousseau. Français: Domina Boyer, médaille d'or offerte par M. le curé J.-A.-M. Brousseau. Sciences: Domina Boyer, médaille d'or offerte par M. le curé J.-A.-M. Brousseau. Instruction religieuse: Domina Boyer, médaille d'or offerte par M. le curé J.-A.-M. Brousseau. Étude de la langue: Domina Boyer, médaille d'or offerte par M. le curé J.-A.-M. Brousseau.

1ère année: Religion: Domina Boyer, médaille d'or offerte par M. le curé J.-A.-M. Brousseau. Mathématiques: Léopold Desjardins, médaille d'or offerte par M. le curé J.-A.-M. Brousseau. Arithmétique: Alfred Folsy, médaille d'or offerte par M. le curé J.-A.-M. Brousseau. Histoire: Domina Boyer, médaille d'or offerte par M. le curé J.-A.-M. Brousseau. Français: Domina Boyer, médaille d'or offerte par M. le curé J.-A.-M. Brousseau. Sciences: Domina Boyer, médaille d'or offerte par M. le curé J.-A.-M. Brousseau. Instruction religieuse: Domina Boyer, médaille d'or offerte par M. le curé J.-A.-M. Brousseau. Étude de la langue: Domina Boyer, médaille d'or offerte par M. le curé J.-A.-M. Brousseau.

1ère année: Religion: Domina Boyer, médaille d'or offerte par M. le curé J.-A.-M. Brousseau. Mathématiques: Léopold Desjardins, médaille d'or offerte par M. le curé J.-A.-M. Brousseau. Arithmétique: Alfred Folsy, médaille d'or offerte par M. le curé J.-A.-M. Brousseau. Histoire: Domina Boyer, médaille d'or offerte par M. le curé J.-A.-M. Brousseau. Français: Domina Boyer, médaille d'or offerte par M. le curé J.-A.-M. Brousseau. Sciences: Domina Boyer, médaille d'or offerte par M. le curé J.-A.-M. Brousseau. Instruction religieuse: Domina Boyer, médaille d'or offerte par M. le curé J.-A.-M. Brousseau. Étude de la langue: Domina Boyer, médaille d'or offerte par M. le curé J.-A.-M. Brousseau.

1ère année: Religion: Domina Boyer, médaille d'or offerte par M. le curé J.-A.-M. Brousseau. Mathématiques: Léopold Desjardins, médaille d'or offerte par M. le curé J.-A.-M. Brousseau. Arithmétique: Alfred Folsy, médaille d'or offerte par M. le curé J.-A.-M. Brousseau. Histoire: Domina Boyer, médaille d'or offerte par M. le curé J.-A.-M. Brousseau. Français: Domina Boyer, médaille d'or offerte par M. le curé J.-A.-M. Brousseau. Sciences: Domina Boyer, médaille d'or offerte par M. le curé J.-A.-M. Brousseau. Instruction religieuse: Domina Boyer, médaille d'or offerte par M. le curé J.-A.-M. Brousseau. Étude de la langue: Domina Boyer, médaille d'or offerte par M. le curé J.-A.-M. Brousseau.

1ère année: Religion: Domina Boyer, médaille d'or offerte par M. le curé J.-A.-M. Brousseau. Mathématiques: Léopold Desjardins, médaille d'or offerte par M. le curé J.-A.-M. Brousseau. Arithmétique: Alfred Folsy, médaille d'or offerte par M. le curé J.-A.-M. Brousseau. Histoire: Domina Boyer, médaille d'or offerte par M. le curé J.-A.-M. Brousseau. Français: Domina Boyer, médaille d'or offerte par M. le curé J.-A.-M. Brousseau. Sciences: Domina Boyer, médaille d'or offerte par M. le curé J.-A.-M. Brousseau. Instruction religieuse: Domina Boyer, médaille d'or offerte par M. le curé J.-A.-M. Brousseau. Étude de la langue: Domina Boyer, médaille d'or offerte par M. le curé J.-A.-M. Brousseau.

1ère année: Religion: Domina Boyer, médaille d'or offerte par M. le curé J.-A.-M. Brousseau. Mathématiques: Léopold Desjardins, médaille d'or offerte par M. le curé J.-A.-M. Brousseau. Arithmétique: Alfred Folsy, médaille d'or offerte par M. le curé J.-A.-M. Brousseau. Histoire: Domina Boyer, médaille d'or offerte par M. le curé J.-A.-M. Brousseau. Français: Domina Boyer, médaille d'or offerte par M. le curé J.-A.-M. Brousseau. Sciences: Domina Boyer, médaille d'or offerte par M. le curé J.-A.-M. Brousseau. Instruction religieuse: Domina Boyer, médaille d'or offerte par M. le curé J.-A.-M. Brousseau. Étude de la langue: Domina Boyer, médaille d'or offerte par M. le curé J.-A.-M. Brousseau.

1ère année: Religion: Domina Boyer, médaille d'or offerte par M. le curé J.-A.-M. Brousseau. Mathématiques: Léopold Desjardins, médaille d'or offerte par M. le curé J.-A.-M. Brousseau. Arithmétique: Alfred Folsy, médaille d'or offerte par M. le curé J.-A.-M. Brousseau. Histoire: Domina Boyer, médaille d'or offerte par M. le curé J.-A.-M. Brousseau. Français: Domina Boyer, médaille d'or offerte par M. le curé J.-A.-M. Brousseau. Sciences: Domina Boyer, médaille d'or offerte par M. le curé J.-A.-M. Brousseau. Instruction religieuse: Domina Boyer, médaille d'or offerte par M. le curé J.-A.-M. Brousseau. Étude de la langue: Domina Boyer, médaille d'or offerte par M. le curé J.-A.-M. Brousseau.

1ère année: Religion: Domina Boyer, médaille d'or offerte par M. le curé J.-A.-M. Brousseau. Mathématiques: Léopold Desjardins, médaille d'or offerte par M. le curé J.-A.-M. Brousseau. Arithmétique: Alfred Folsy, médaille d'or offerte par M. le curé J.-A.-M. Brousseau. Histoire: Domina Boyer, médaille d'or offerte par M. le curé J.-A.-M. Brousseau. Français: Domina Boyer, médaille d'or offerte par M. le curé J.-A.-M. Brousseau. Sciences: Domina Boyer, médaille d'or offerte par M. le curé J.-A.-M. Brousseau. Instruction religieuse: Domina Boyer, médaille d'or offerte par M. le curé J.-A.-M. Brousseau. Étude de la langue: Domina Boyer, médaille d'or offerte par M. le curé J.-A.-M. Brousseau.

1ère année: Religion: Domina Boyer, médaille d'or offerte par M. le curé J.-A.-M. Brousseau. Mathématiques: Léopold Desjardins, médaille d'or offerte par M. le curé J.-A.-M. Brousseau. Arithmétique: Alfred Folsy, médaille d'or offerte par M. le curé J.-A.-M. Brousseau. Histoire: Domina Boyer, médaille d'or offerte par M. le curé J.-A.-M. Brousseau. Français: Domina Boyer, médaille d'or offerte par M. le curé J.-A.-M. Brousseau. Sciences: Domina Boyer, médaille d'or offerte par M. le curé J.-A.-M. Brousseau. Instruction religieuse: Domina Boyer, médaille d'or offerte par M. le curé J.-A.-M. Brousseau. Étude de la langue: Domina Boyer, médaille d'or offerte par M. le curé J.-A.-M. Brousseau.

1ère année: Religion: Domina Boyer, médaille d'or offerte par M. le curé J.-A.-M. Brousseau. Mathématiques: Léopold Desjardins, médaille d'or offerte par M. le curé J.-A.-M. Brousseau. Arithmétique: Alfred Folsy, médaille d'or offerte par M. le curé J.-A.-M. Brousseau. Histoire: Domina Boyer, médaille d'or offerte par M. le curé J.-A.-M. Brousseau. Français: Domina Boyer, médaille d'or offerte par M. le curé J.-A.-M. Brousseau. Sciences: Domina Boyer, médaille d'or offerte par M. le curé J.-A.-M. Brousseau. Instruction religieuse: Domina Boyer, médaille d'or offerte par M. le curé J.-A.-M. Brousseau. Étude de la langue: Domina Boyer, médaille d'or offerte par M. le curé J.-A.-M. Brousseau.

1ère année: Religion: Domina Boyer, médaille d'or offerte par M. le curé J.-A.-M. Brousseau. Mathématiques: Léopold Desjardins, médaille d'or offerte par M. le curé J.-A.-M. Brousseau. Arithmétique: Alfred Folsy, médaille d'or offerte par M. le curé J.-A.-M. Brousseau. Histoire: Domina Boyer, médaille d'or offerte par M. le curé J.-A.-M. Brousseau. Français: Domina Boyer, médaille d'or offerte par M. le curé J.-A.-M. Brousseau. Sciences: Domina Boyer, médaille d'or offerte par M. le curé J.-A.-M. Brousseau. Instruction religieuse: Domina Boyer, médaille d'or offerte par M. le curé J.-A.-M. Brousseau. Étude de la langue: Domina Boyer, médaille d'or offerte par M. le curé J.-A.-M. Brousseau.

1ère année: Religion: Domina Boyer, médaille d'or offerte par M. le curé J.-A.-M. Brousseau. Mathématiques: Léopold Desjardins, médaille d'or offerte par M. le curé J.-A.-M. Brousseau. Arithmétique: Alfred Folsy, médaille d'or offerte par M. le curé J.-A.-M. Brousseau. Histoire: Domina Boyer, médaille d'or offerte par M. le curé J.-A.-M. Brousseau. Français: Domina Boyer, médaille d'or offerte par M. le curé J.-A.-M. Brousseau. Sciences: Domina Boyer, médaille d'or offerte par M. le curé J.-A.-M. Brousseau. Instruction religieuse: Domina Boyer, médaille d'or offerte par M. le curé J.-A.-M. Brousseau. Étude de la langue: Domina Boyer, médaille d'or offerte par M. le curé J.-A.-M. Brousseau.

1ère année: Religion: Domina Boyer, médaille d'or offerte par M. le curé J.-A.-M. Brousseau. Mathématiques: Léopold Desjardins, médaille d'or offerte par M. le curé J.-A.-M. Brousseau. Arithmétique: Alfred Folsy, médaille d'or offerte par M. le curé J.-A.-M. Brousseau. Histoire: Domina Boyer, médaille d'or offerte par M. le curé J.-A.-M. Brousseau. Français: Domina Boyer, médaille d'or offerte par M. le curé J.-A.-M. Brousseau. Sciences: Domina Boyer, médaille d'or offerte par M. le curé J.-A.-M. Brousseau. Instruction religieuse: Domina Boyer, médaille d'or offerte par M. le curé J.-A.-M. Brousseau. Étude de la langue: Domina Boyer, médaille d'or offerte par M. le curé J.-A.-M. Brousseau.

1ère année: Religion: Domina Boyer, médaille d'or offerte par M. le curé J.-A.-M. Brousseau. Mathématiques: Léopold Desjardins, médaille d'or offerte par M. le curé J.-A.-M. Brousseau. Arithmétique: Alfred Folsy, médaille d'or offerte par M. le curé J.-A.-M. Brousseau. Histoire: Domina Boyer, médaille d'or offerte par M. le curé J.-A.-M. Brousseau. Français: Domina Boyer, médaille d'or offerte par M. le curé J.-A.-M. Brousseau. Sciences: Domina Boyer, médaille d'or offerte par M. le curé J.-A.-M. Brousseau. Instruction religieuse: Domina Boyer, médaille d'or offerte par M. le curé J.-A.-M. Brousseau. Étude de la langue: Domina Boyer, médaille d'or offerte par M. le curé J.-A.-M. Brousseau.

1ère année: Religion: Domina Boyer, médaille d'or offerte par M. le curé J.-A.-M. Brousseau. Mathématiques: Léopold Desjardins, médaille d'or offerte par M. le curé J.-A.-M. Brousseau. Arithmétique: Alfred Folsy, médaille d'or offerte par M. le curé J.-A.-M. Brousseau. Histoire: Domina Boyer, médaille d'or offerte par M. le curé J.-A.-M. Brousseau. Français: Domina Boyer, médaille d'or offerte par M. le curé J.-A.-M. Brousseau. Sciences: Domina Boyer, médaille d'or offerte par M. le curé J.-A.-M. Brousseau. Instruction religieuse: Domina Boyer, médaille d'or offerte par M. le curé J.-A.-M. Brousseau. Étude de la langue: Domina Boyer, médaille d'or offerte par M. le curé J.-A.-M. Brousseau.

1ère année: Religion: Domina Boyer, médaille d'or offerte par M. le curé J.-A.-M. Brousseau. Mathématiques: Léopold Desjardins, médaille d'or offerte par M. le curé J.-A.-M. Brousseau. Arithmétique: Alfred Folsy, médaille d'or offerte par M. le curé J.-A.-M. Brousseau. Histoire: Domina Boyer, médaille d'or offerte par M. le curé J.-A.-M. Brousseau. Français: Domina Boyer, médaille d'or offerte par M. le curé J.-A.-M. Brousseau. Sciences: Domina Boyer, médaille d'or offerte

LA VIE SPORTIVE

Ahuntsic et Beaurivage victorieux dans les séries de la ligue Indépendante

Ces deux clubs sont actuellement sur un pied d'égalité pour la première position — Plus de trois mil personnes au terrain du Guybourg — Deux coups de circuit par Rhéaume — Résultat des joutes d'hier

La ligue de baseball Indépendante continue d'attirer les fervents du sport national américain au terrain Guybourg car hier après-midi plus de trois mille personnes se sont rendues à ce populaire lieu d'amusement pour voir quatre puissants clubs aux prises. Les estrades étaient remplies et plusieurs centaines de personnes avaient dû prendre place sur le terrain, à l'extrémité du champ.

Dans la première partie à l'affiche le club Guybourg a subi une écrasante défaite aux mains du club Ahuntsic qui est sorti victorieux par un résultat de 14 à 2 tandis que la deuxième joute s'est terminée par une victoire du Beaurivage sur l'Hochelega par un résultat final de 6 à 5.

Ahuntsic assumait l'avantage dès la première manche de la joute initiale comptant quatre points sur le hit de Carmel suivi d'une passe à Crevier, d'un hit par Yvon et du premier home run de Rhéaume. Quatre autres points suivirent sur le hit de Simard, les erreurs de Larkin et Vena et le hit de Carmel, ce dernier ayant une journée parfaite au bâton avec quatre coups sur autant d'apparitions au bâton.

Rhéaume fut l'étoile de cette partie avec ses deux magnifiques coups de circuit dont le second à la huitième manche avec deux coureurs sur les buts ce qui porta à sept le nombre de points qu'il fit compter pour son club.

La seconde joute fut ardemment disputée. Beaurivage prit l'offensive au début, comptant trois points à la première manche sur les coups sûrs de Delisle, Laverrière, St-Pierre et Landry. Hochelega ne put jamais reprendre le terrain perdu malgré de superbes ralliements notamment à la huitième et neuvième manche. Viger qui remplaça Duhamel dans cette dernière manche fut vivement applaudi alors qu'après avoir accordé leur premier but sur balles à Zappa et Allard, il retourna sur des "strikes" les trois frappeurs suivants: Robitaille, Moriarty et Sauvé. Chief St-Denis dut se retirer à la septième manche à la suite d'une blessure au doigt. Moriarty qui le remplaça fut absolument invincible et méritait de gagner. Sauvé et Laverrière eurent au bâton les honneurs de l'après-midi pour leur club respectif avec trois hits sur cinq apparitions.

A la suite de leurs victoires d'hier les clubs Ahuntsic et Beaurivage sont égaux pour la première position de la Ligue Indépendante.

BEAURIVAGE
Ab. R. H. Po. A. E.
J. Delisle, lf. 5 2 2 1 0 1
Laverrière, cf. 5 2 3 5 2 0
St-Pierre, 2b. 4 1 1 1 1 0
Couturier, ss. 3 0 0 3 1 0
Prince, 3b. 4 0 2 2 0 0
Larivière, cf. 3 1 1 0 0 1
Landry, rf. 3 0 0 0 2 0
Duhamel, p. 4 0 2 7 0 0
Collins, lb. 0 0 0 0 0 0
Viger, p. 0 0 0 0 0 0
x-Fortin 0 0 0 0 0 0
Totaux 33 6 10 27 8 2
x-Au cours pour Larivière à la 4ème.

HOCHÉLAGA
Ab. R. H. Po. A. E.
Sauvé, lf. 5 3 3 0 0 0
Gibard, ss. 3 0 2 4 1 0
Duhé, cf. 5 0 1 2 1 0
Culvert, 2b. 3 0 1 0 4 0
Duplessis, c. 4 0 0 8 1 0
Aard, 3b. 2 0 0 11 1 0
Robitaille, rf. 5 1 1 2 0 0
St-Denis, p. 3 0 0 0 3 0
Moriarty, p. 2 0 0 0 2 0
Totaux 35 5 9 27 13 1
Résultat par manche:
Beaurivage 302 001 000—6
Hochelega 110 000 030—5

SOMMAIRE
Manches par club: St-Denis 6, hits 9, runs 6; Moriarty 3, hit 1, run 0; Duhé 1-3, hit 1, run 0; coups de 2 buts, Sauvé; retirés au bâton par Duhamel 5, Viger 3, St-Denis 5; Moriarty 3; laisses sur les buts, Beaurivage 7, Hochelega 14; coups sacrifiés, St-Pierre, Couturier, arbitres, Payette et St-Laurent; buts volés, Laverrière 2, Fortin, Dubé, Allard; buts sur balles, Duhamel 8, Viger 3, St-Denis 2, Moriarty 2; doubles jeux, Culvert à Zappa à Allard, Laverrière à Duhamel à Prince; frappés par le lanceur, Larivière; balles mal lancées, St-Denis; durée de la partie: 2.10.

GUYBOURG
Ab. R. H. Po. A. E.
Healy, lf. 4 0 0 8 1 0
Daley, ss. cf. 4 1 2 0 2 0
Dresser, 2b. 3 0 1 4 0 1
Mayforth, c. 4 0 0 8 1 0
McGormick, p. 4 0 0 3 0 0
Vina, lf. 1 0 0 0 0 1
Adams, rf. 4 0 2 1 0 0
Larkin, 3b. 4 0 0 1 2 2
Dufresne, ss. cf. 3 0 0 1 2 0
Seely, lf. 2 1 1 0 0 0
Totaux 33 2 9 24 10 6

AHUNTSIC
Ab. R. H. Po. A. E.
Carmel, rf. 4 4 4 1 0 0
Chevrier, ss. 4 2 2 3 0 0
Yvon, 2b. 5 2 1 3 1 0
Rhéaume, cf. 5 2 3 1 0 0
Simard, lf. 5 1 2 5 0 0
Mantha, 3b. 5 0 2 1 2 0
Smith, lf. 5 1 1 4 0 0
Perron, c. 5 2 1 7 2 0
Lucy, p. 3 0 0 2 3 0
Pigeon, rf. 0 0 0 0 0 0
Totaux 41 14 16 27 8 0
Résultat par manche:
Guybourg 000 001 001—2
Ahuntsic 801 002 03x—14

SOMMAIRE
Coups de circuit, Rhéaume 2. Coups de 2 buts, Seely, Perron, Adams. Retirés au bâton par McGormick 8, Lucy 8, Balles passées, Perron. Laisses sur les buts, Guybourg 3, Ahuntsic 6. Coups sacrifiés, Lucy, Carmel. Coups de 3 buts, Chevrier, Daley. Buts volés, Crevier 2, Mantha 2, Carmel, Perron. Buts sur balles, de McGormick 1, Lucy 1. Doubles jeux, McGormick à Larkin à Dresser, Lucy à Simard. Frappé par le lanceur, Dresser. Balles mal lancées, Lucy. Durée de la partie, 2.00. Arbitres: St-Laurent et Payette.

LAURIER
Ab. R. H. Po. A. E.
Laurier, Rockburn 3.00
Laurier, Rockburn 0.40
National, Lafrance 4.00
National, Vincent 6.00
Quatrième période:
National, Vincent 3.00
National, Dussault 1.35
National, Lantier 0.30
National, Boulianne 7.00
Résultat: National 11; Laurier 6.

ENTRE INTERMÉDIAIRES
Le club National intermédiaire a triomphé du Westward A. A. A. par le résultat de 3 à 2, dans une partie contestée à l'extrême, dans un match cédé de la ligue du district et de la cité de Montréal, samedi, à Maisonneuve. Plus de cinq cents personnes étaient présentes et ont fort goûté le spectacle.

Dans une préliminaire de baseball dans la ligue commerciale, l'équipe des douanes a battu le club des Frères par le résultat de 7 à 2. Henri Clément, qui lançait pour les perdants, ne reçut pas le support qu'il méritait et une seule erreur fit compter plusieurs points.

Alignement des équipes de crosse et sommaire de la partie:
National: Westward
Lachapelle buts McCormick
Leduc points Bleeker
Lampron couvert Harris
Payne défense Anderson
Lévesque défense Clarke
Lévesque centre Forster
Lévesque centre Hodges
G. Vincent attaques Porteous
W. Vincent extérieurs Kerr
Boileau intérieurs Hajj
Ewing subs McKeough
Arbitres: J. Penny et Pat Brophy.
Chronométrateurs: L. Boulianne et E. R. McLennan.

SOMMAIRE DE LA PARTIE
Première période:
Westward: Foster 9.30
National: W. Vincent 3.00
Deuxième période:
Pas de point.
National: W. Vincent 9.13
Quatrième période:
Westward: Anderson 3.00
National: W. Vincent 12.00
Résultat: National 3, Westward 2.

LA BOXE
NOUVEAU CHAMPION DES POIDS LÉGERS
Chicago, Ills. 5 — Sammy Mandell, un Italien de Rockford, Ills., a gagné le championnat du monde de la catégorie poids léger en battant le vétéran Rocky Kansas, dans un combat de 10 rondes qui a eu lieu samedi. Mandell a décroché la décision de l'arbitre.

Mandell a commencé dès le début à porter des coups de gauche et de droite à la tête de Kansas. Malgré qu'il n'y ait pas mis autant de rapidité à la fin du combat, ses coups semblaient avoir plus de force et il a souvent ébranlé son adversaire.

C'était le premier combat depuis que le sport de la boxe a été légalisé à Chicago. Il y avait 25 ans qu'il n'y avait eu de combat à décision ici et une foule de 20,000 personnes a bravé la pluie pour y assister.

Le combat s'est déroulé en pleine pluie et Mandell s'affirma supérieur à son adversaire. Kansas a reçu une garantie de \$50,000 pour défendre son titre.

Kansas avait décroché son titre en battant Jimmy Goodrich au mois de décembre dernier. Durant son règne de champion il a défendu son titre qu'une seule fois, rencontrant Pal Moran dans une affaire sans décision à la Nouvelle-Orléans.

LAURIER
Ab. R. H. Po. A. E.
Laurier, Rockburn 3.00
Laurier, Rockburn 0.40
National, Lafrance 4.00
National, Vincent 6.00
Quatrième période:
National, Vincent 3.00
National, Dussault 1.35
National, Lantier 0.30
National, Boulianne 7.00
Résultat: National 11; Laurier 6.

ENTRE INTERMÉDIAIRES
Le club National intermédiaire a triomphé du Westward A. A. A. par le résultat de 3 à 2, dans une partie contestée à l'extrême, dans un match cédé de la ligue du district et de la cité de Montréal, samedi, à Maisonneuve. Plus de cinq cents personnes étaient présentes et ont fort goûté le spectacle.

Dans une préliminaire de baseball dans la ligue commerciale, l'équipe des douanes a battu le club des Frères par le résultat de 7 à 2. Henri Clément, qui lançait pour les perdants, ne reçut pas le support qu'il méritait et une seule erreur fit compter plusieurs points.

Alignement des équipes de crosse et sommaire de la partie:
National: Westward
Lachapelle buts McCormick
Leduc points Bleeker
Lampron couvert Harris
Payne défense Anderson
Lévesque défense Clarke
Lévesque centre Forster
Lévesque centre Hodges
G. Vincent attaques Porteous
W. Vincent extérieurs Kerr
Boileau intérieurs Hajj
Ewing subs McKeough
Arbitres: J. Penny et Pat Brophy.
Chronométrateurs: L. Boulianne et E. R. McLennan.

SOMMAIRE DE LA PARTIE
Première période:
Westward: Foster 9.30
National: W. Vincent 3.00
Deuxième période:
Pas de point.
National: W. Vincent 9.13
Quatrième période:
Westward: Anderson 3.00
National: W. Vincent 12.00
Résultat: National 3, Westward 2.

Saint-Henri et St-Laurent victorieux

Le club St-Laurent, de la ligue de baseball de la cité, s'est assuré la première position en battant le St-Jérôme par le résultat de 14 à 4, devant une assistance très considérable, hier après-midi.

Le St-Laurent a pris l'avantage dès la seconde manche alors qu'il a fait quatre points. Cette avance est allée toujours en augmentant de sorte que le St-Jérôme n'a jamais eu la moindre chance de gagner. Les erreurs des joueurs du St-Jérôme sont en grande partie responsables de sa défaite.

Dans la première partie au programme, le Syndicat St-Henri a gagné par 7 à 4 contre l'Atlético. C'est grâce aux cinq points qu'il a comptés dans les deux premières manches que le Syndicat a pu remporter la victoire. Le reste de la partie a été très partagé au point de vue des beaux coups. L'Atlético a commis des erreurs plus nombreuses que ses adversaires et là encore se trouve la raison de sa défaite.

Résultat détaillé:

SYNDICAT ST-HENRI
Ab. R. H. Po. A. E.
Brown, 3b. 4 1 1 2 1 0
Kennedy, 2b. 5 1 3 2 5 0
Watson, lf. 5 0 1 11 0 0
Carter, cf. 3 2 3 4 1 1
Wingo, c. 2 1 4 3 0 0
Petelle, lf. 5 1 1 0 0 0
Desroches, rf. 3 0 0 1 0 0
Irving, p. 3 1 1 1 2 2
Totaux 39 7 13 27 15 3

ATHLÉTIQUE
Ab. R. H. Po. A. E.
Miller, lf. 4 0 1 12 0 2
Royer, 3b. 4 1 1 0 2 2
Bowden, c. 4 0 0 2 2 0
Goudreau, ss. 4 1 0 1 0 1
Bouffard, cf. 3 0 1 0 1 0
Bourbonnière, 2b. 0 0 0 0 1 0
Lavigne, 3b. 4 1 2 3 2 1
Thomas, rf. 4 1 0 0 0 1
Grenier, p. 4 0 0 0 4 0
Totaux 34 4 6 27 13 7

SOMMAIRE
Coups de circuit, Kennedy 2. Coups de 2 buts, Chapman. Coups sûrs, Kennedy, Miller, Boston, Petelle, Desroches, Watson; coups sacrifiés, Irving; buts sur balles de Grenier 3, Irving 0; retirés au bâton de Grenier 1, Irving 5; frappés par le lanceur, Farte à Bowden, Lavigne à Miller; laisses sur les buts, Syndicat St-Henri 9; Atlético 5; arbitres: Rose et Bruneau.

ST-LAURENT
Ab. R. H. Po. A. E.
Cousineau, 3b. 6 1 1 1 3 1
C. Rochon, 2b. 3 2 2 5 0 0
D. Rochon, lf. 6 0 1 7 0 0
Cardinal, c. 6 1 3 5 1 0
Gohier, lf. 6 0 0 3 1 0
Larivière, p. 6 2 2 0 3 2
Taillefer, cf. 3 2 3 5 1 0
Grégoire, ss. 3 2 2 1 2 0
x-Beaudoin, rf. 5 3 3 0 0 0
Totaux 44 14 17 27 11 1
x Déclaré mort pour interférence à la 8e.

ST-JÉRÔME
Ab. R. H. Po. A. E.
Dufresne, cf. 4 1 0 3 0 0
P. Singher, ss. 4 2 4 0 3 0
Doyle, rf. 3 0 2 0 2 0
Smith, lf. 4 0 0 1 2 2
Mullen, 2b. 2 1 0 3 4 2
Dunn, lf. 3 0 0 2 0 1
Lafrance, lf. 3 0 0 12 1 0
Deschamps, p. 4 0 0 0 4 0
xxx Charrette 1 0 0 0 0 0
xxx Belec 1 0 0 0 0 0
Totaux 33 4 9 27 14 6
xxx Frappe pour Dunn à la 9e.
xxx Frappe pour Lafrance à la 9e.

SOMMAIRE
Coups de circuit, Doyle, Beaudoin, C. Rochon, P. Singher, Mullen; coups pour 3 buts: Cardinal, Larivière, Taillefer, Beaudoin, C. Rochon, Doyle; buts volés: Taillefer, Grégoire, C. Rochon; coups sacrifiés: Papineau, Grégoire, Taillefer; buts sur balles de Deschamps 4, de Larivière 2; retirés au bâton de Deschamps 1, de Larivière 2; frappés par le lanceur: Taillefer à Mullen, Taillefer à Cousineau; laisses sur les buts: St-Laurent 10; St-Jérôme 4.

a gagné le championnat du monde de la catégorie poids léger en battant le vétéran Rocky Kansas, dans un combat de 10 rondes qui a eu lieu samedi. Mandell a décroché la décision de l'arbitre.

Mandell a commencé dès le début à porter des coups de gauche et de droite à la tête de Kansas. Malgré qu'il n'y ait pas mis autant de rapidité à la fin du combat, ses coups semblaient avoir plus de force et il a souvent ébranlé son adversaire.

C'était le premier combat depuis que le sport de la boxe a été légalisé à Chicago. Il y avait 25 ans qu'il n'y avait eu de combat à décision ici et une foule de 20,000 personnes a bravé la pluie pour y assister.

Le combat s'est déroulé en pleine pluie et Mandell s'affirma supérieur à son adversaire. Kansas a reçu une garantie de \$50,000 pour défendre son titre.

Kansas avait décroché son titre en battant Jimmy Goodrich au mois de décembre dernier. Durant son règne de champion il a défendu son titre qu'une seule fois, rencontrant Pal Moran dans une affaire sans décision à la Nouvelle-Orléans.

LES PARTIES DANS LES GRANDES LIGUES

JOUTES DE SAMEDI
LIGUE AMERICAINE

A St-Louis: 010 110 302—8 13 1
Chicago 000 100 011—3 9 4
Edwards et Schalk; Gaston et Davis, Vangilder et Schang.
Première partie
A Philadelphie: 000 010 012—4 10 2
Philadelphie 410 210 013—12 14 2
Harris, Welzer et Stokes; Rommel et Cochrane.
Deuxième partie
Boston 300 020 000—5 14 0
Philadelphie 130 220 00x—8 10 1
Wingfield et Bischoff; Gray et Cochrane.

A Washington: 003 110 000—5 15 1
Washington 000 011 200—4 14 3
Pennock et Collins; Palmero et Ruel.
A Detroit: 122 000 020—7 9 0
Cleveland 200 100 002—5 8 1
Uble et L. Sewell; Cooper et Woodall.

LIGUE NATIONALE
Première partie
A Chicago: 200 000 000—2 8 1
Chicago 000 010 23x—6 12 1
Mays et Pichinich; Osborne et Hartnett.
Deuxième partie
Cincinnati 000 000 000—0 5 1
Cincinnati 100 000 11x—3 9 1
Luke et Hargrave; Jones et Gonzales.

LIGUE INTERNATIONALE
Première partie
A Boston: 000 002 200—4 9 1
Boston 000 001 001—1 11 1
Dean et Henline; Mogridge et Taylor.
Deuxième partie
Philadelphie 101 000 010—8 6 1
Boston 100 010 000—2 11 0
Ulrich et Henline; Goldsmith et Taylor.

LIGUE INTERNATIONALE
Première partie
Brooklyn 000 000 201—3 8 2
New-York 004 000 00x—4 9 0
Grimes et Hargraves; Greenfield et Florence.
Deuxième partie
Brooklyn 311 301 000—9 16 0
New-York 000 200 000—2 6 3
Barnes et O'Neil; Scott, Fitzsimmons et McMullen.

LIGUE INTERNATIONALE
Première partie
A Pittsburgh: 001 100 010—3 7 2
Pittsburgh 101 800 11x—12 14 1
Bell et O'Farrell; Aldridge et Smith.

LIGUE INTERNATIONALE
Première partie
Syracuse 000 000 000—0 8 1
A Toronto: 100 010 00x—2 11 0
Head et Morrow; Stew et O'Neil.
Deuxième partie
Syracuse 010 000—1 5 0
A Toronto: 000 000—0 3 0
Frankhouse et Neibergall; Hubbell et O'Neil.

LIGUE INTERNATIONALE
Première partie
A Buffalo: 301 300 102—10 15 0
A Rochester: 302 000 060—5 14 1
Bryce et Pond; Mitchell et Head.
Newark 012 200 31—9 13 3
A Reading: 202 001 00—6 10 4
Zubris et Schroeder; Shea, Hill, Jersey City 45 000 000—3 10 2
A Baltimore: 45 000 000—3 10 2
Vargus et Daly; Parnham et Cobb.

JOUTES DE DIMANCHE
LIGUE NATIONALE
A New-York: 002 200 000—5 14 1
Boston 110 010 000—4 15 1
Batteries: Wertz et Taylor; Ring et McMullen.
A Chicago: 000 000 000—0 6 1
Chicago 000 000 00x—2 8 0
Batteries: Yde et Smith; Root et Gonzales.

LIGUE NATIONALE
A Philadelphie: 000 000 020—2 7 3
Brooklyn 104 100 3x—11 17 0
Baecht et Henline; Wilson; McWenney et O'Neil.
Cincinnati 200 001 000—7 17 0
St-Louis 000 001 011—2 8 4
Batteries: May et Hargraves; Sherdel, Johnson, Reinhardt et O'Farrell.

LIGUE AMERICAINE
New-York 300 001—4 6 1
Washington 110 200—4 10 2
(Arrêtée à cause de la pluie).
Batteries: Schocker et Collins; Coveleskie et Ruel.
Chicago 300 100 300—7 12 1
Chicago 000 000 020—2 12 1
Zabner et Schalk; Wells, Stoner, Smith et Woodall, Manion.
St-Louis 000 001 010—2 9 0
Cleveland 100 000 000—1 5 1
Gard et Dixon; Shaute et L. Sewell.

LIGUE INTERNATIONALE
A Syracuse: 005 011 110—9 8 1
Buffalo 002 380 3x—15 17 1
Batteries: Kamp, Price, Levery, Auer et Pond; Dickerman, Boyd et Morrow.
A Reading: 100 011 000—3 5 2
Newark 100 001 000—2 5 3
Batteries: Tromlin et Schulte; Chambers et Hill.
A Baltimore: 020 304 00x—9 14 0
Baltimore 020 304 00x—9 15 0
Batteries: Brame, O'Neil et Daily, Ogden et McKee.

LIGUE INTERNATIONALE
A Jersey City: 010 021 0—4 6 1
Baltimore 000 100 2—3 3 2
(7 manches par entente).
Batteries: Mannors et Freitag; Henderson, Earnshaw et Cobb.
A Rochester: 002 000 003—5 7 0
Rochester 311 001 00—6 14 0
Batteries: Carroll et O'Neil; Thormahlen et Head.

POSITION DES CLUBS
NATIONALE
Cincinnati 45 36 600
Pittsburgh 37 31 544
St-Louis 39 34 521
Brooklyn 37 34 521
Chicago 38 35 520
New-York 37 37 500
Philadelphia 28 44 389
Boston 28 44 389

AMERICAINE
New-York 50 24 678

Chicago 42 35 545
Philadelphia 40 35 533
Cleveland 40 36 526
Detroit 38 37 507
Washington 36 36 509
St-Louis 31 44 413
Boston 21 51 292

INTERNATIONALE
Baltimore 52 26 667
Buffalo 51 32 614
Newark 49 32 605
Toronto 50 33 602
Rochester 40 40 500
Jersey City 37 44 457
Syracuse 27 55 304
Reading 21 60 240

LE TENNIS

TOURNOI DE CLASSIFICATION DU PARC LAFONTAINE

Le tournoi de classification du parc Lafontaine tire à sa fin. Seule la classe des doubles junior n'est pas encore terminée, il ne reste plus que quelques parties à jouer. Roméo Beaudry, dans les simples, a remporté une belle victoire contre Emile Durand. La partie a été contestée au possible et la seule supériorité à concéder à Beaudry, c'est sa régularité. Sur ce point, il a complètement déclassé son adversaire qui l'emportait par ailleurs par la beauté et la force de ses coups.

Ceux qui aiment les longues séries de coups ont été servis à souhait dans cette rencontre, car, du commencement jusqu'à la fin, il s'en est produit. Beaudry a continué à jouer sur la défensive, se contentant de renvoyer la balle et laissant à Durand l'initiative de la lui faire manquer. Durand finissait presque toujours par la mettre dans le filet.

A la fin de la rencontre, qui a eu lieu hier, à midi, sur le terrain de l'Électique, les deux hommes étaient épuisés, Beaudry marchait difficilement.

Le gagnant de cette rencontre devait jouer pour le championnat contre Marcel Rainville, mais il n'a pu se rendre, hier après-midi, comme il était attendu, et il se trouve à avoir perdu par défaut.

Les amateurs ne seront pas sans trouver étrange qu'une finale soit gagnée par défaut et surtout qu'on oblige un joueur à rencontrer deux adversaires, en finale et en semi-finale, dans la même journée, à quelques minutes d'intervalle. On sait que les finales et les semi-finales sont de trois parties dans cinq, ce qui demande beaucoup d'endurance. Beaudry avait gagné en quatre sets par 6-0, 4-6, 6-2, 6-2, contre Durand. Il n'était que juste et raisonnable de lui donner au moins une journée de repos avant de le faire rencontrer avec Rainville.

D'autre part, on prétend que Rainville doit laisser la ville aujourd'hui pour aller jouer en dehors. Nous connaissons trop bien Marcel Rainville pour laisser croire qu'il aurait pu profiter de l'état d'épuisement de son adversaire pour le battre et il déplore plus qu'il n'importe que ce qui se produit. Nous ne doutons pas que s'il y a possibilité, Rainville retardera son voyage pour jouer contre Beaudry et remporter le championnat par une véritable victoire.

Le championnat intermédiaire en double a été remporté par Rainville-Wickham qui ont battu Beaudry-Gauthier par 7-5, 6-2, 6-3. Le premier set a été très contesté mais les deux autres ont été tout à fait à l'avantage des gagnants qui ont affirmé une supériorité incontestable.

Le simple junior a été remporté par Bernard Couvrette qui a défait Roger Jodoin en quatre sets par 6-0, 6-2, 4-6, 6-1.

Cette rencontre a fourni du jeu enlevant et le vainqueur a courtoisement mené le bal, excepté dans le troisième set alors qu'il a eu une faiblesse. Après le repos réglementaire, il est revenu plus agressif que jamais pour gagner le dernier set par 6-1.

RESULTAT
Simple intermédiaire, semi-finale — Roméo Beaudry, Papineau, bat Emile Durand, Électique par 6-0, 4-6, 6-2, 6-3.
Simple junior, finale — Bernard Couvrette, bat Roger Jodoin par 6-0, 6-2, 4-6, 6-1.

Double intermédiaire, finale — Rainville-Wickham, bat Beaudry-Gauthier par 7-5, 6-2, 6-3.

LE TOURNOI INTERMÉDIAIRE
Voici le résultat des parties jouées samedi dans le tournoi intermédiaire:
A Outremont: M. Rainville, Lafontaine bat A. Dubau, Verdun, 1-6, 6-0; J. R. Logan, M.A.A.A., bat A. Laplante, Lafontaine, 6-8, 6-1, 6-1; E. Munn, M.A.A.A., bat W. Skarsted, Verdun, 6-4, 8-6; G. H. Raper, Westward, bat H. Rose, St-George's, 6-0, 6-0; L. P. Beaubien, Outremont, bat G. Thomson, C.P.R., 6-2, 6-4; G. Sylvester, Ahuntsic, bat A. Bruneau, Lafontaine, 6-4, 1-6, 8-6; P. Fontaine, Outremont, bat P. Wickham, St-Lambert, 6-2, 6-4; J. Schuler, Outremont, bat R. Guimel, Stuart, 6-3, 6-4; C. J. Smith, Westward, bat E. Scott, M.A.A.A., 6-1, 6-1; G. H. Sonne, Outremont, bat G. L. Charron, Lafontaine, 6-2, 6-1; L. H. Raper, Westward, bat H. McMahon, Stuart, 6-1, 7-5; Roger Gagnon, Valois, 6-1, LeBlanc, Lafontaine, 2-6, 6-2, 6-3; A. A. Tossaw, Sun Life, bat E. L. Payette, Stuart, 6-4, 6-2; E. Durand, Outremont, bat A. E. Lavert, M.A.A.A., 6-3, 6-1; G. H. Napier, M.A.A.A., bat J. A. Rolland, Mount Royal, 7-5, 4-6, 9-7; D. M. Wiswell, M.A.A.A., bat J. Delorme, Nelson, 6-4, 3-6, 6-4.

Au M.A.A.A.: P. Valois, Lafontaine, bat T. Norton, Westhill, 11-9, 6-1; J. T. Shanahan, Verdun, bat C. T. Wilson, Westhill, 6-3, 6-2; C. A. Brown, West, bat J. C. Simpson, West, 6-4, 6-3; F. S. Mount, West, bat J. L. Coles, N.D.G., 2-6, 6-3, 6-2; D

A Saint-Jean de la Croix

S. G. MGR GAUTHIER A BENI HIER LA PIERRE ANGLAISE DE L'EGLISE PROJETEE—SERMON DE M. L'ABBE J.-D. NEPVEU

A trois heures précises, hier après-midi, Sa Grandeur Mgr Georges Gauthier, archevêque administrateur de Montréal, a procédé à la bénédiction de la pierre angulaire de la nouvelle église de Saint-Jean-de-la-Croix. Un cortège d'enfants de chœur, croix en tête, et des principaux représentants de l'autorité civile ont accompagné Sa Grandeur du presbytère à l'église. La foule sur le passage de l'archevêque, s'agenouillant pour recevoir sa bénédiction. Une fois à l'église tous les membres du clergé ont pris place sur une estrade érigée spécialement pour la circonstance; puis M. l'abbé J.-D. Nepveu, supérieur du séminaire Saint-Thérèse, a prononcé le sermon de circonstance.

M. L'ABBE NEPVEU
«La principale pierre angulaire est le Christ Jésus», dit-il. Il y a environ 25 ans, paroissiens de Saint-Jean-de-la-Croix, que vous existez comme paroisse. En effet l'érection canonique avait lieu le 19 avril 1900. Les débuts de cette paroisse furent modestes. Il vous en souvient, la chapelle et le presbytère étaient enserclés dans un triangle dont les côtés étaient faits de la voie ferrée. Après six ans de cette existence, vous voyez ce terrain magnifique sur lequel se trouvent aujourd'hui ces superbes maisons d'éducation. Dix ans après votre érection canonique, vous bâtissez ce sous-sollement qui a suffi jusqu'ici.

Paroissiens de Saint-Jean-de-la-Croix, permettez-moi de vous féliciter. Vous auriez pu, dès l'existence, bâtir une magnifique église; mais vous avez aimé mieux attendre et économiser. Aujourd'hui, vous êtes tous réunis pour assister à la bénédiction de la première pierre que Monseigneur fera dans quelques instants.

Nisi Dominus aedificaverit domum, in vanum laboraverunt qui aedificant eam. Il faut à tout édifice une base solide. Or, dans tous les ordres il faut une pierre fondamentale. Le Christ est la pierre principale de l'Eglise. Il est d'abord la pierre fondamentale du monde. Quarante siècles se sont écoulés dans l'attente du Christ. Les empires se sont succédé pour préparer l'œuvre de Dieu en vue de la venue du Christ. Si le monde, par impossible, cessait d'exister, les morts sortiraient de leurs tombeaux et chanteraient le Christ dans les siècles des siècles. Le Christ Jésus est la pierre angulaire de l'humanité. C'est Lui qui donne l'intelligence à l'homme. Lui seul devait donner au monde une intelligence vraie. De plus, il lui a donné une volonté et un cœur. Et plus encore, le Christ, pierre angulaire de l'humanité, s'est donné Lui-même. Il se donne à l'homme, et c'est Lui qui donne la vie à nos églises. Caché sous les voiles éucharistiques, il est la consolation de l'homme. A l'occasion du Congrès eucharistique de Chicago, Jésus Hostie a reçu des hommages. Cependant: «Il n'y a pas eu de congrès pour surpasser celui de Montréal en 1919». Ces paroles viennent de la bouche même du président du Comité permanent des Congrès eucharistiques internationaux. N'est-ce pas consolant que de voir la foi intense qui anime nos populations?

Le Christ Jésus est la pierre angulaire de son Eglise. Nous avons célébré ce matin la fête des apôtres saint Pierre et saint Paul. «Pierre, tu es pierre et sur cette pierre, je bâtirai mon Eglise; et les portes de l'enfer ne prévaudront jamais contre Elle». Par ces paroles, Jésus a communiqué au chef de l'Eglise l'infailibilité et l'indéfectibilité. «Ce que vous lierez sur la terre, sera lié dans le Ciel et ce que vous délierez sur la terre sera délié dans le Ciel». Il lui donne l'indéfectibilité par la promesse qu'il lui fait de rester avec elle jusqu'à la consommation des siècles. Il lui donne l'infailibilité lorsqu'il lui dit qu'il priera pour Elle.

Le Christ Jésus est la pierre angulaire de la famille. C'est Lui en effet qui cimente l'union entre l'époux et l'épouse, les parents et les enfants.

Ici, l'orateur sacré rappelle aux parents chrétiens les devoirs qu'ils ont envers leurs enfants. «Savez-vous, parents, où sont vos enfants?» leur dit-il. «Dis-moi qui tu fréquentes et je te dirai qui tu es». Veillez donc à leur éducation. Si les moyens ordinaires ne suffisent pas, prenez des moyens de rigueur, et surtout donnez l'exemple. Vous avez le devoir de corriger vos enfants mais vous avez surtout le devoir de leur donner l'exemple. Priez pour eux. Imitez sainte Monique qui a prié 30 ans pour la guérison spirituelle de son fils. Si elle n'avait pas fait violence au Ciel, l'Eglise n'aurait pas le bonheur de posséder un grand saint et un docteur tel que saint Augustin, évêque d'Hippone.

Le Christ Jésus est aussi la pierre angulaire de la paroisse. Il groupe les familles à l'ombre des clochers. Il leur donne encore les forces spirituelles pour aimer leur paroisse comme il convient. Aimez leur paroisse ceux qui aiment leur famille. S'ils aiment leur foyer, ils résisteront à l'influence de cette vague montante qui cherche à envahir les quartiers les plus salubres. Puis vous sanctifierez les dimanches comme il convient. Aimez-vous les sermons? Ce ne sont pas toujours les plus grandes pièces d'éloquence qui font le plus de bien.

Aimez encore et surtout la justice. Nos ancêtres n'auraient pas laissé concher le soleil sans remettre une pièce d'argent qui n'était pas la leur. Les temps sont changés, hélas! Agissez toujours conformément aux principes de la justice. Il est bien beau de faire de l'argent, mais il faut faire de l'argent honnêtement. Cet argent, vous devez en faire bénéficier vos enfants et votre église. Tenez-vous en garde contre l'égoïsme, surtout. Une foule de parvenus qui ont fait fortune rapidement, ne voient plus leurs concitoyens qui sont dans la misère. Dans quelques instants, vous allez passer devant cette pierre. Touchez-la et frappez-

Les libéraux à Québec

MM. CANNON, POULIOT, PARENT, LAVIGNEUR, DIONNE, VERVILLE, et DUSSAULT sont l'OBJET D'UNE BELLE MANIFESTATION A LEUR ARRIVEE A LA GARE DU PALAIS, SAMEDI SOIR — LA CAMPAGNE EST DECLENCHEE — M. GEORGES PARENT FAIT L'ELOGE DE M. BOURASSA

Québec, 5 (D.N.C.). — L'arrivée de MM. Lucien Cannon, Geo. Parent, H.-E. Lavigneur, J.-F. Pouliot, G.-L. Dionne, J.-A. Verville, J.-E. Dussault, députés fédéraux du district de Québec, samedi soir, a donné lieu à une première manifestation libérale. M. J.-E. Caron, ministre provincial de l'agriculture, et M. Galipeault étaient tous deux présents à cette assemblée et le premier y a même porté la parole.

Cette réunion a eu lieu à la gare du Palais aussitôt après l'arrivée du train qui ramenait les députés d'Ottawa. Une foule nombreuse était allée à la rencontre de M. Cannon et de ses compagnons. Ceux-ci ont applaudi puis M. Cannon invité à parler.

L'ancien solliciteur général dit d'abord que l'état de santé de M. Lapointe ne lui avait pas permis de faire le voyage immédiatement. Il assure cependant la population de Québec que M. Lapointe viendra bientôt prendre la direction des forces libérales dans notre district. M. Cannon ajoute que les libéraux ont vaincu la dernière élection. Le dernier vote leur a donné la victoire sur les adversaires apprenant dans quelques semaines, lorsque nous retournerons aux urnes électorales, que s'il est possible de fermer la bouche aux représentants du peuple en usant des mesures arbitraires, il n'est pas possible de tromper l'électeur.

M. Cannon affirme: «C'est la bataille des minorités de l'Empire qui recommence contre le despotisme». M. Geo. Parent, député de Québec-Ouest et directeur du Soleil, annonce que la campagne électorale est commencée et fait l'éloge de M. Bourassa qu'il présente comme un grand patriote digne de la reconnaissance de tous les Canadiens.

M. H.-E. Lavigneur, député du comté de Québec, et M. J.-F. Pouliot, député de Témiscouata, disent aussi quelques mots.

M. Pouliot fait un plaidoyer pour la revendication des îles constituées par le Canada. Il représente M. Meighen comme le symbole de l'autocratie. MM. Dussault et Dionne rappellent les luttes de nos ancêtres pour la conquête de nos libertés. M. Verville proteste contre les autocrates.

M. Caron fait allusion à la situation critique dans laquelle se trouve le pays et ajoute: «Je veux, ce soir, à l'occasion de la première assemblée politique de la campagne, assurer la députation libérale qu'elle a l'appui entier de la députation libérale provinciale. M. King est tombé, dit M. Caron, parce qu'il a voulu être Canadien avant d'être premier ministre». L'assemblée applaudit les noms de Lapointe, de Cannon et des autres députés puis la fête se termine au Club de Réforme.

LES CONDUITS SOUTERRAINS

LE TRAVAIL D'ENFOUSSEMENT DES FILS ELECTRIQUES SE POURSUIT SANS RELACHE DANS LES DISTRICTS VOISINS DU CENTRE DE LA VILLE

Au cours de l'été, les ingénieurs de la Commission des Services électriques poursuivront avec le plus de célérité possible leur programme d'enfouissement des fils dans les conduits souterrains. Ils en sont rendus aux territoires plus éloignés du centre comme celui de la rue Sainte-Catherine depuis l'avenue Papineau jusqu'au boulevard Pie IX et celui borné par les rues Beaver Hall, Sainte-Catherine, de la Montagne et Saint-Antoine.

Montréal possède environ deux cents milles de câbles installés dans des conduits souterrains qui mesurent eux-mêmes une longueur de vingt-sept milles. Les premiers travaux de construction des conduits souterrains ont commencé en 1913, et en 1914 le premier câble était posé.

Les travaux exécutés jusqu'à date ont absorbé une somme de \$2,000,000 à même les crédits de \$5,000,000 autorisés à cette fin par la Législature.

Tous les fils électriques suspendus à poteaux ont maintenant disparu dans les rues du centre et du quartier des affaires où ils constituent un danger continu. Aujourd'hui les rues en sont entièrement débarrassées et restent libres à la circulation advenant un incendie; et les fils ne sont plus affectés par la foudre, le vent et les tempêtes.

Le projet a pu se réaliser grâce à l'intervention de l'Association des Assureurs et à l'étude d'un groupe d'ingénieurs de Baltimore.

LA BENEDICTION
Une fois le sermon terminé, Sa Grandeur Mgr Gauthier procède immédiatement à la bénédiction de la pierre angulaire, assisté de MM. les abbés A.-J. Préfontaine, curé de la paroisse, et Beaulac, curé de Saint-Cécile.

Parmi les principaux personnages qui assistaient à cette cérémonie, nous citons: MM. J.-A. Mercier et A. Durand, respectivement députés aux Communes et à l'Assemblée législative de la division Laurier-Outremont, M. Ernest Poulin, évêque du quartier, M. le chanoine Jasmin, de Saint-Edouard, le R. P. Dumas, provincial des Clercs Saint-Viateur, M. Zotique Trudel, architecte, qui a dressé les plans de la nouvelle église, et M. Alphonse Gratton, président de la maison Gratton et Fils, qui effectue les travaux de la présente église, qui, dit-on, sera terminée en septembre 1927.

Un pèlerinage à Sainte-Anne

LE MONTREAL A TRANSPORTE SÉPTE CENTS PÉLERINS AU SANCUAIRE DE BEAUPRE — UN VOYAGE DE LA CHORALE BRASSARD

Le Montreal, de la Canada Steamships Lines, a transporté samedi sept cents pèlerins à Sainte-Anne de Beupré, sous la direction de M. l'abbé Prevost. Ces pèlerins sont revendus aujourd'hui.

Le Turbina, de la même compagnie, a fait hier le voyage au Cap-de-la-Madeleine, transportant les membres de la chorale Brassard.

LE PORT DE VANCOUVER

Le port de Vancouver a été moins occupé durant l'année qui vient de se terminer que l'année précédente. On attribue cette diminution de trafic à la récolte car, au lieu de manipuler 100,000,000 boisseaux de grain, comme on l'espérait, seulement 34,868,192 boisseaux furent expédiés.

Le programme du port pour l'année courante comprend la construction d'un vaste entrepôt frigorifique.

LE GASPÉ COUNTY

Le Gaspé County, de la Ellis Shipping Company, n'a été que légèrement endommagé par le feu, vendredi soir, et les officiers de la compagnie espèrent que le navire sera suffisamment réparé pour reprendre son service régulier mercredi après avoir eu le temps de charger sa cargaison.

REPRISE D'UN SERVICE

La Canada Steamship Lines vient de reprendre son service entre Rochester, New-York et la Baie de Quinté, service interrompu depuis 1918.

Deux cents personnes sont parties de Rochester, samedi, à bord du *Rapids King* et la compagnie maintiendra maintenant ce service que seule la guerre avait interrompu.

LE MOUVEMENT DES NAVIRES

L'*Athenia*, Anchor-Donaldson, est arrivé à Montréal à midi, venant de Glasgow, Belfast et Liverpool.

L'*Alaunia*, Cunard, arrive à Québec ce matin et à Montréal ce soir, venant de Londres, Southampton et Cherbourg.

Le *Melita*, Pacificque Canadien, arrive à Québec vendredi, venant d'Anvers, Southampton et Cherbourg.

Le *Metagama*, Pacificque Canadien, arrivera à Québec samedi, de Glasgow et Belfast.

Le *Montroyal*, Pacificque Canadien, arrivera à Québec vendredi, de Liverpool.

Le *Regina*, White Star, est arrivé à Montréal samedi soir, venant de Liverpool.

Le *Montclair*, Pacificque Canadien, est arrivé à Montréal hier, venant de Liverpool.

L'*Empress of France*, Pacificque Canadien, est arrivé à Québec samedi matin d'Anvers, Southampton et Cherbourg.

L'*Ausonia*, Cunard, est parti samedi pour Plymouth, Cherbourg et Londres.

Le *De Grasse*, Cie Générale transatlantique, doit arriver à New-York ce matin, venant du Havre.

Le *Samaria*, Cunard, arrive à New-York cet après-midi, de Liverpool.

L'*Olympic*, White Star, arrivera à New-York demain matin de Southampton.

L'*Arabic*, White Star, arrivera à New-York demain de Hambourg et Southampton, via Halifax.

Le *Bourdonnais*, Cie Générale Transatlantique, doit arriver à New-York mercredi, de Bordeaux.

LES ARRIVAGES DU 3 ET DU 4

Le *Col di Lana*, Montreal Shipping, de Trieste; le *Regina*, White Star, de Liverpool; le *Montclair*, Pacificque Canadien, de Liverpool; le *Cairndhu*, Reford, de Newcastle et Leith; le *Ynbergen*, Furness-Whitby, de Brèmes; le *Redpool*, Harling, d'Anvers; le *Lingfield*, Harling, de Rotterdam.

LES DEPARTS DU 3 ET DU 4

L'*Ausonia*, Reford, pour Londres; le *Bosworth*, Pacificque Canadien, pour Londres; le *Cairnross*, Reford, pour Newcastle et Leith; le *Vellamarre*, Montreal Shipping, pour Hambourg; le *Procyon*, Harling, pour Brèmes; le *Canadian Runner*, C. G. M. M., pour les Indes occidentales; le *Tampa*, Harling, pour les ports de la Norvège; le *Warkworth*, Harling, pour Rotterdam.

Un auto capote et blesse quatre personnes

Le révérend D. Larivière, pasteur de l'église anglicane d'Iberville, M. et Mme George Chapman et Olivier Saint-Denis, d'Iberville, ont été blessés dans un accident d'auto, près d'Iberville, hier après-midi. Un pneu a crevé et l'auto a capoté dans un fossé. Mme Chapman souffre de blessures à la tête, M. Larivière, de contusions dans le côté; M. Chapman a des éraflures sur la jambe; M. Saint-Denis a dû sortir par le toit de la voiture pour appeler de l'aide et libérer ses compagnons emprisonnés.

Noyés dans le bassin de l'aqueduc

Mlle Rita Lafrance, 19 ans, 2218, rue Nicolet, et Roland Demers, 20 ans, 341 rue Delorimier, se sont noyés hier après-midi, dans le bassin de l'aqueduc, près du pont sur le chemin LaSalle. Ils étaient venus avec leur famille en partie de campagne, et après dîner ont voulu se baigner. Ils ont plongé dans l'aqueduc, mais leurs parents ne les ont pas vus repaître à la surface. Un garçon de 13 ans a plongé pour les retrouver, mais sans succès. Le chef de police Laurent, de ville LaSalle a repêché les cadavres au bout d'une demi-heure de recherches. Toutes les pratiques de respiration artificielle n'ont amené aucun résultat.

Des commissions sans pouvoirs

LES ECHEVINS SE PARTAGENT, SELON LES DESIRS DU MAIRE, EN CINQ COMMISSIONS DE SEPT MEMBRES CHACUNE. — LES OBJECTIONS DE M. MERCURE

Le conseil municipal est maintenant fractionné en cinq grandes sées chacune de sept membres avec un membre du comité exécutif comme président. Il a fallu à peu près vingt minutes de comité général pour arriver à ce résultat que les échevins ont traité à la légère; on a fait le choix des commissions en s'amusant, en parlant, en fumant, pour faire plaisir au maire Martin, semble-t-il.

Ces commissions n'ont aucun pouvoir défini et la charte précise que leurs attributions très vagues ne doivent en rien venir en conflit avec les pouvoirs très étendus que possède le comité exécutif. Mais le maire ne se formalise point des prescriptions de la charte. Il a gagné son point, il a casé chacun des échevins dans une commission spéciale et leur a trouvé à tous de quoi s'occuper.

Un échevin a fait valoir des objections sérieuses à la formation de ces commissions et s'est même objecté à en faire partie, c'est M. Joseph Mercure, du quartier de L'Ormeau. On l'a placé quand même, malgré lui, dans la commission d'hygiène.

Le public, nous a expliqué M. Mercure, va s'attendre beaucoup de choses de ces commissions, mais il sera déçu et voici pourquoi: — Les commissions n'ayant aucun pouvoir défini retarderont le travail de l'administration; de plus les membres choisis au petit bonheur n'auront aucune compétence pour le travail qui leur est assigné; enfin cela donnera lieu à des malentendus à l'explosion de certaines vengances et à l'assouvissement de vieilles rancunes.

«Ce qu'il faut, à mon humble avis», déclare M. Mercure c'est de remodeler l'administration, en donnant des pouvoirs définis et efficaces au conseil, au lieu de former des commissions en miniature qui n'auront inévitablement pour résultat que d'ennuyer le comité exécutif et de retarder le cours normal de l'administration.»

Le conseil a passé outre et a nommé les commissions suivantes:

LES CINQ COMMISSIONS

Commission des finances et du contentieux: MM. les échevins Brodeur, président; Gendreau, Langlois, Lalonde, Rubenstein et Emond.

Commission des travaux publics: MM. les échevins DesRoches, président; Lalancette, vice-président; Hushion, Monette, Mathewson, Turcotte et Vaillancourt.

Commission des secrétariats: MM. les échevins Bedard, président; Sarrad, Arsignon, Hogan, Trépanier, Riel et Vandaele.

Commission de la Sécurité publique: MM. les échevins O'Connell, président; Holland, Dubreuil, Schubert, Gabias, Rochon, Legault.

Commission d'hygiène: MM. les échevins Jarry, président; Poulin, Quintal, Tessier, Drummond, Watson et Mercure.

Le président de la commission de Législation, qui se compose de tous les membres du conseil, est l'échevin Brodeur. Les quatre autres commissions sont de trois et celui de la commission de Législation, de douze membres.

Feu M. Robert Terroux

CE COURTIER BIEN CONNU EST DECEDE A SAINT-LAMBERT, SAMEDI

Nous apprenons la mort de M. Robert Terroux, de Saint-Lambert, n° 197, avenue Edison, survenue samedi dernier, le 3 des mois courant, à 3 heures, en sa demeure, après une maladie qui le minait depuis deux ans. Les funérailles ont eu lieu, ce matin, à l'église paroissiale de Saint-Lambert, à 9 heures 30.

M. Robert Terroux était né à Montréal, le 11 juillet, 1851, du mariage de Robert Terroux qui, durant 45 ans, fut payeur à la Banque du Peuple, et de Marie-Louise Shortt qui était née en Hollande. Le jeune Terroux entra à l'âge de 15 ans au service de M. William Foote, marchands de thé à Windsor. Quelques années plus tard, il vint à Montréal et fit partie du personnel de l'Exchange Bank et, bientôt, il devenait gérant de la succursale de Joliette, puis ensuite de Bedford.

Après avoir occupé, durant deux ans, une position à la Banque d'Hotel, aujourd'hui la Banque Canadienne Nationale, M. Terroux fonda une maison de courtage qu'il dirigea jusqu'en 1924, alors que la maladie le força à se retirer.

Depuis quarante ans, M. Terroux habitait à Saint-Lambert.

En 1876, il épousa Marie-F. Roland, fille de Charles Roland et de Jessie Chisholm, du maire de Saint-Marc-Amand, près de Chambly, qui lui surviva; et plus, le défunt laissa quatre filles et deux fils: Maud, Morag (Mme Austin, de Chambly), Annette, Marguerite, Charles-Louison, de la South Shore Lumber Company, et Stuart qui, depuis 1924, a succédé à son père, à son bureau de la rue Saint-Jacques, n° 180. M. Terroux laisse aussi quatre frères et une sœur: Arthur Terroux, Charles Terroux, Louis et Edouard et Mme Finchaux qui habite la Californie.

Le Devoir offre ses vives condoléances à la famille en deuil.

Les échevins sont en vacances

Le maire Martin et M. Jules Grépeau, directeur des services municipaux, sont partis samedi pour un voyage de trois semaines dans l'ouest canadien avec l'excursion organisée par l'Université de Montréal.

La veille de son départ le maire a retranché les séances régulières du conseil d'ici le 13 septembre, pour accorder ainsi deux mois de vacances à nos échevins.

Cependant le conseil se réunira encore en séances spéciales pour poser des rapports de travaux de pavages que le comité exécutif voudra bien soumettre.

LES LISTES ELECTORALES

LES LISTES PROVINCIALES SERVIRONT DE BASE — LES FEMMES DEVRONT S'INSCRIRE CHEZ LES REGISTRAIRES — PERIODE D'ENREGISTREMENT PUIS DE REVISION

Les listes électorales provinciales qui sont entrées en vigueur au mois d'avril dernier, serviront de base aux listes électorales fédérales pour les prochaines élections générales. Les enrégistresments qui se sont faits depuis avril au bureau de M. Albert McCaughan, officier provincial qui a charge de préparer la liste pour la ville de Montréal, ne feront partie que de la liste provinciale qui entrera en vigueur au mois d'avril prochain.

Quand les députés fédéraux descendront à M. McCaughan des copies de listes provinciales pour Montréal, il leur fera tenir les copies de la liste telle qu'elle existe maintenant et depuis le mois d'avril. Il a pris les mesures pour tenir toutes les copies qui seront requises.

Avec cette liste provinciale d'avril comme base, il restera à la faire compléter par les registraires et les reviseurs qui seront nommés sous les auspices du gouvernement dirigé par M. Meighen et qui, en vertu de la dissolution accordée par Son Excellence le gouverneur général, doit maintenant en appeler au peuple.

Ceux qui ne sont pas sur les listes provinciales sont: les femmes âgées de plus de vingt et un an, car, puisque les femmes ne votent pas aux élections provinciales, elles doivent être inscrites sur les listes fédérales par les registraires. Ceux-ci devront aussi inscrire sur la liste les jeunes gens qui ont atteint l'âge de 21 ans depuis avril dernier ou tous ceux qui ont négligé de le faire sur les listes provinciales avant cette époque.

Les registraires devront aussi enrégistres ceux qui sont déjà sur la liste, mais qui ont changé d'adresse depuis plus de deux ans avant l'élection.

Par exemple, si un électeur dûment inscrit en avril dernier sur la liste de la division Mont-Royal a déménagé dans la division Saint-Laurent-Saint-Georges, plus de deux mois avant l'émission des brefs d'élections, le registraire biffe son nom des rôles de la division Mont-Royal pour le placer sur la liste de Saint-Laurent-Saint-Georges. Il appartient aux électeurs de voir à ce que les changements soient faits. Autrement, s'ils négligent cela, ils devront voter dans leur ancienne division.

La période d'enregistrement est de six jours; vient ensuite la révision qui dure aussi six jours, ce qui permet à ceux qui n'ont pu s'enregistrer, de se faire inscrire sur les listes ou encore de demander la radiation de certains noms, dans le cas de personnes qui n'existent plus et dont le nom a été laissé sur la liste par erreur ou négligence, ou encore dans l'intention de passer des «télegraphes».

M. McCaughan faisait remarquer hier que le fait pour ceux qui ne sont pas inscrits sur la liste provinciale, de ne pas se trouver automatiquement sur la liste fédérale, ne les empêchait pas d'aller s'enregistrer à son bureau, puisque les listes provinciales sont tenues à date. Ceux qui sont sur les listes municipales, sont présumés être inscrits automatiquement sur les listes provinciales, mais plusieurs tenants sont omis par erreur et on attire leur attention sur le fait que s'ils veulent pouvoir voter au provincial, ils doivent s'assurer que leur nom est bien sur la liste.

Tuée dans une collision d'autos

Mme W. Goyette, de Rouse's Point, âgée de 40 ans, a été tuée samedi soir, dans une collision d'automobiles, de la route Edouard VII, près de Laprairie. L'auto dans laquelle elle se trouvait a frappé un camion, comme le chauffeur obliquait pour ne pas frapper une personne. Mme Goyette a été lancée sur le pavé et a succombé au bout de quelques minutes à une fracture du crâne.

Il se tue d'une balle, par accident

A.-C. Edwards, 32 ans, 1019, rue Sainte-Catherine est, s'est tué accidentellement, samedi soir, à 11 heures et demie, d'une balle de revolver dans la poitrine. Il était à examiner l'arme lorsque le coup est parti par accident. Edwards a été transporté immédiatement à l'hôtel-Dieu où il a succombé trois heures plus tard.

Abd-el-Krim exilé à Madagascar

Paris, 5 (S.P.A.). — Le chef rifain Abd-el-Krim, qui rêvait, il y a à peine quelques mois, d'étendre son empire sur toute l'Afrique septentrionale et de faire revivre les gloires mauresques du passé, sera exilé sur l'île de Madagascar, sur la côte est de l'Afrique méridionale.

M. Beatty revient d'Europe

M. E. W. Beatty, président du *Pacificque Canadien*, est arrivé d'Europe samedi, à bord de l'*Empress of France*, après un voyage de cinq semaines en Angleterre.

Les prélats sont à Ottawa

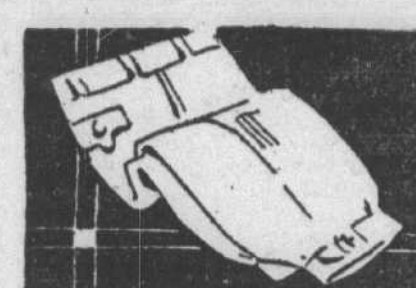
Son Eminence le cardinal Dubois, archevêque de Paris, NN. SS. Leynaud, archevêque d'Alger, Grenet, évêque de Mans, Chaptal, évêque auxiliaire de Paris, le chanoine de la Barre, vicaire-général de Paris, le chanoine Flynn, curé de la Madeleine à Paris, ont définitivement quitté Montréal, ce matin, pour Ottawa où ils séjourneront deux jours avant de se rendre à New-York d'où ils s'embarqueront pour la France.

Tel. Est 8000

Chez Dupuis

FETE DU PERSONNEL

Mardi, offres toutes spéciales à nos rayons des meubles et garnitures de maison.

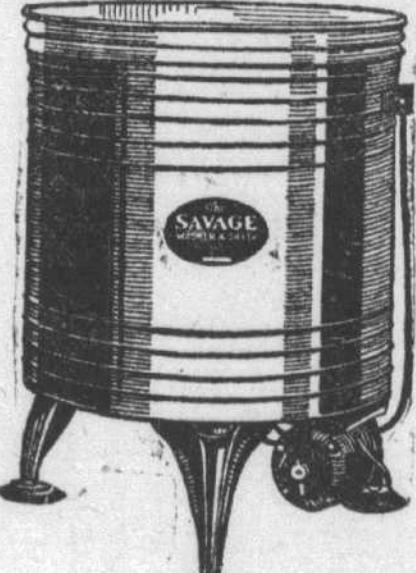


Spécial
Culottes Bouffantes
pour garçons de 9 à 16 ans
Confection en duck kaki — Valeur spéciale à **.85**
Dupuis Frères — Au premier

35 Grandes Carpettes en véritable prélat
sur toile. Dimensions : 6 x 6 pieds. Vendues ordinairement 3.75 chacune — 35 seulement à écouler au bas **1.95**
prix de

45 Tapis de Table genre Damas
en trois nuances: rouge à deux tons, vert à deux tons, bleu à deux tons; finis avec longue frange nouée tout autour. Dimensions : 65 x 70 pouces. Spécial, mardi . . . **2.89**
Dupuis Frères — Au troisième.

La Nouvelle Lessiveuse - Sécheuse SAVAGE



obtient de plus en plus grands succès, au nombre de ses plus récentes améliorations, il y a la pompe électrique pour vider la cuvette, ce qui dispense la ménagère de manoeuvrer des seaux pesants et élimine l'ennui d'avoir des planchers mouillés.

La Savage est aussi la plus rapide et celle qui nécessite le moins d'ouvrage.

Elle rince par rotation et assèche sans essoreuse.

Démonstration gratuite au rez-de-chaussée ou au deuxième ou encore appelez Est 8000 et nous irons vous donner une démonstration, dans votre propre demeure.

10.00 comptant — balance en 12 versements mensuels.

Nous avons aussi en magasin

La ROTAREX, en cuivre et tôle galvanisée;
La EASY, en cuivre, et la EASLETTE ainsi que la GAINADY — nouveau modèle.

10 LESSIVEUSES
ayant servi à donner des démonstrations.

Quelques "Savage", 1 Easy, 2 Easiettes, 1 Coffield en bois — 1 Classic en tôle galvanisée et 1 Blue Bird.

aux prix réduits de 60.00 à 120.00

TERMES FACILES SI DESIRE
10.00 comptant — Termes en 12 versements.
Dupuis Frères — Au deuxième.

Offre Spéciale

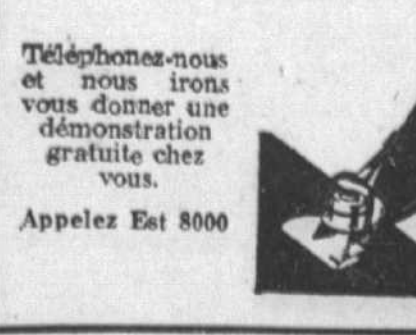
Durant un temps limité, nous vous offrons la nouvelle

HOOVER

à **4.50** comptant — balance en 12 versements.

Pensez-y bien! Moins de comptant à donner et plus petits versements mensuels. Tous les ménages en mesure de posséder une Hoover avec de telles facilités de paiement.

Vous serez émerveillé de ce que vous obtiendrez avec cette balayeuse électrique qu'est la nouvelle Hoover:



Téléphones-nous et nous irons vous donner une démonstration gratuite chez vous.

Appellez Est 8000

Dupuis Frères — démonstration au rez-de-chaussée et au troisième.

Dupuis Frères

LE MAGASIN DU PEUPLE
rues Sainte-Catherine, Demontigny, Saint-André et Saint-Christophe.
L.N. Dupuis, Prés. — Albert Dupuis, Vice-Prés. — A.J. Dugal, Directeur-Général